

RAPPORT DE CONSULTATION
DANS LE CADRE
DE L'ÉLABORATION DU
PLAN D'ACTION JEUNESSE

RAPPORT DE CONSULTATION
DANS LE CADRE
DE L'ÉLABORATION DU
PLAN D'ACTION JEUNESSE

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat à la jeunesse en collaboration avec la Direction des communications.

Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez communiquer avec le Secrétariat à la jeunesse au saj@mce.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information :

Direction des communications
du ministère du Conseil exécutif
et du Secrétariat du Conseil du trésor
1^{er} étage, secteur 400
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : 418 643-2001
Télécopieur : 418 643-3006
Courriel : communic@mce.gouv.qc.ca
Site Web : quebec.ca/gouv/ministere/conseil-executif

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2020

TABLE DES MATIÈRES

DÉMARCHE DE CONSULTATION	5
MÉTHODOLOGIE	6
FAITS SAILLANTS	6
1. AXE SANTÉ	8
2. AXE ÉDUCATION	13
3. AXE CITOYENNETÉ	20
4. AXE EMPLOI	27
5. AXE ENTREPRENEURIAT	33
6. AXE ENVIRONNEMENT	38
7. AXE CULTURE	45
ANNEXE A	53
ANNEXE B	56
ANNEXE C	57
ANNEXE D	60
ANNEXE E	63

DÉMARCHE DE CONSULTATION

En prévision de l'échéance, le 31 mars 2021, de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021, le gouvernement a décidé de procéder à son renouvellement. Un vaste exercice de consultation a été conçu dans le but d'élaborer le plan d'action jeunesse et de déterminer les défis à relever ainsi que les actions à privilégier auprès des jeunes.

Le Guide de consultation¹ a permis de structurer la réflexion autour des cinq grands axes d'intervention de la Politique québécoise de la jeunesse : la santé, l'éducation, la citoyenneté, l'emploi ainsi que l'entrepreneuriat et la relève. Deux thèmes ont été ajoutés, soit la culture et l'environnement, afin de mieux refléter les préoccupations et les attentes de la jeunesse.

Les jeunes, les ministères, les organismes publics, les partenaires actuels de la Stratégie d'action jeunesse ainsi que les organisations qui offrent des services aux jeunes ou qui les représentent ont été conviés, à l'automne 2019, à participer à la consultation présentée sous différentes possibilités :

- La participation à une Journée de la jeunesse, présentée dans cinq villes du Québec²
 - o 370 participantes et participants, dont 150 jeunes
- Le dépôt de mémoires au Secrétariat à la jeunesse³
 - o 70 mémoires transmis
- Un mécanisme de consultation autonome⁴ par des organisations qui offrent des services aux jeunes ou qui les représentent⁵
 - o 9 rapports remis, qui rendent compte des propos de 1 896 jeunes
- La réponse à un questionnaire en ligne⁶
 - o 498 répondantes et répondants, dont 356 de moins de 30 ans
- La participation à la Journée nationale de la jeunesse, à Québec, le 12 décembre 2019⁷
 - o 101 participantes et participants : des représentants de ministères et d'organismes publics, de partenaires et d'organisations en lien avec la jeunesse, ainsi que quelques jeunes.

1 **GOVERNEMENT DU QUÉBEC.** *Les Journées de la jeunesse 2019 - plan pour la jeunesse*, 2019, 8 pages.

2 **Les Journées de la jeunesse ont eu lieu dans ces villes : Lévis (11 octobre), Baie-Comeau (25 octobre), Montréal (1^{er} novembre), Gatineau (8 novembre) et Rimouski (22 novembre).**

3 **Voir l'annexe A pour la liste des personnes et des organisations qui ont déposé un mémoire.**

4 **GOVERNEMENT DU QUÉBEC.** *Les Journées de la jeunesse 2019 - guide de consultation autonome*, 2019, 7 pages.

5 **Voir l'annexe B pour la liste des organisations participantes.**

6 **Voir l'annexe C pour le questionnaire.**

7 **Voir l'annexe D pour la liste des organisations participantes.**



MÉTHODOLOGIE

Les propos des participantes et des participants, présentés dans les feuillets du rapport de consultation, proviennent des données colligées par les cinq moyens de collecte d'information mentionnés précédemment. Ces informations ont été recueillies, compilées et classées pour chacun des sept champs d'intervention proposés.

L'analyse des propos fait ressortir les idées prédominantes véhiculées par les participantes et les participants. Il s'agit donc d'une présentation des tendances générales du discours, et non d'une recension complète des idées, des recommandations et des commentaires rapportés. L'exposé s'attarde à faire ressortir les principaux problèmes et enjeux soulevés, les objectifs priorités ainsi que des pistes de solution suggérées pour chacun des sept thèmes⁸.

FAITS SAILLANTS

CONSTATS GÉNÉRAUX

- Les sept grands thèmes et les trente-cinq objectifs proposés ne sont pas remis en question. Des suggestions pour reformuler des libellés ou encore pour fusionner ou déplacer des objectifs sont parfois faites.
- L'orientation de la Politique québécoise de la jeunesse qui privilégie la mise en place d'environnements sains et sécuritaires est clairement affirmée.
- L'intégration des thèmes et des objectifs est manifeste. Le caractère transversal des axes est souvent mentionné.
- L'éducation est l'axe le plus commenté dans les mémoires et, selon les répondantes et répondants du questionnaire en ligne, le champ d'intervention gouvernementale jugé prioritaire.
- Favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences par la participation à des expériences et à des projets concrets est une demande qui se trouve à tous les axes.
- Accorder une attention particulière aux jeunes qui éprouvent diverses difficultés ou qui sont dans des contextes de vulnérabilité afin de les accompagner et intervenir auprès d'eux de manière adaptée sont des préoccupations relevées à tous les axes.
- La qualité de la vie personnelle et familiale, le bien-être psychologique, la flexibilité des milieux de travail, le souhait de s'impliquer et de participer aux décisions relatives au bien commun, l'importance d'une reconnaissance de la diversité culturelle et le souci de protéger l'environnement sont des valeurs qui animent la jeunesse.

⁸ Pour connaître les objectifs proposés pour les sept axes, voir l'annexe E.

CONSTATS SPÉCIFIQUES :

- Le sujet de la santé mentale (stress et anxiété) est une préoccupation majeure. Le difficile accès aux services est mentionné, et une orientation vers une approche positive de la santé mentale est privilégiée.
- Pour favoriser la persévérance scolaire, le système d'éducation doit s'adapter aux besoins diversifiés des jeunes par l'amélioration de l'accessibilité des services spécialisés et l'offre de programmes de formation flexibles et alternatifs.
- Le désir des jeunes de faire entendre leur voix et de prendre part aux décisions qui les concernent eux-mêmes, mais aussi leur communauté et l'avenir de la société est clairement exprimé. On relève, entre autres, les recommandations pour la création d'un conseil permanent de la jeunesse et d'un conseil jeunesse propre à l'environnement.
- En matière d'emploi, la qualité de vie est une valeur fondamentale qui se traduit par la priorité accordée aux mesures pour concilier la vie personnelle et familiale avec le travail, les études et l'engagement.
- Encourager la culture entrepreneuriale est un objectif déterminant qui se réalise par l'offre de projets au sein et en dehors de l'école. L'éducation à l'esprit entrepreneurial a des retombées positives sur les personnes (réussite éducative, épanouissement personnel, etc.) et la collectivité (création d'entreprises, développement social des communautés, etc.).
- Le soutien à la pratique d'activités culturelles est priorisé. Les jeunes doivent expérimenter et s'approprier la culture au moyen d'activités et d'espaces consacrés. Une diversification de l'offre culturelle est demandée ; les propos convergent pour exiger plus de visibilité quant à la variété des genres, des cultures, des réalités régionales et autochtones, etc. La requête implique donc de rendre manifeste de nouvelles manières de penser et d'agir qui reflèteront le vécu et les aspirations des jeunes.
- Encourager les comportements écoresponsables est un objectif prioritaire pour lequel on recommande principalement d'agir sur les milieux. Ceux-ci doivent être aménagés de manière à devenir favorables à l'adoption de tels comportements. Cela comprend notamment le développement du transport durable (collectif et actif) accessible économiquement et géographiquement, soit dans toutes les régions et entre celles-ci.

1. AXE SANTÉ

La santé est l'un des axes d'intervention qui a suscité le plus de commentaires. Quelque 25 % des répondantes et répondants au questionnaire en ligne jugent que la santé est le champ d'action à prioriser par le gouvernement, tout juste après celui de l'éducation. Des 70 mémoires déposés dans le cadre de l'élaboration du plan d'action jeunesse, 37 abordent le sujet de la santé.

1.1 La santé mentale : un objectif prioritaire

Parmi toutes les problématiques soulevés par l'exercice de consultation, la question particulière de la santé mentale des jeunes prédomine sans nul doute.

QUEL OBJECTIF LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DEVRAIT-IL PRIORISER ?

Des 35 objectifs proposés, dans la consultation en ligne, c'est *Agir sur les problèmes de santé mentale* qui a obtenu le plus grand nombre de mentions.

Source : Questionnaire en ligne

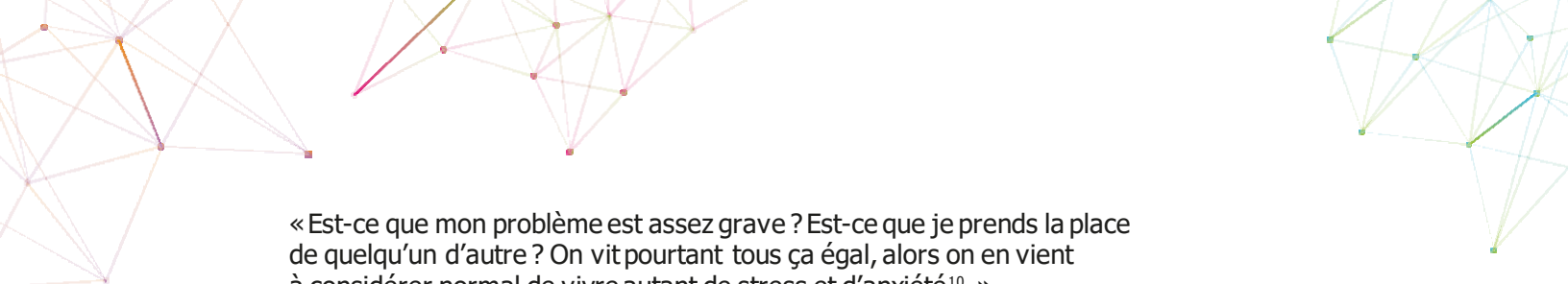
Anxiété, détresse psychologique, stress de performance, écoanxiété...

Le constat d'un mal-être qu'éprouvent les jeunes est maintes fois affirmé. Le mémoire de l'Institut du nouveau monde (INM) résume bien la situation.

« Les jeunes se montrent très sensibles aux enjeux de santé mentale. L'épuisement, le rythme accéléré de la société, la nécessité de performer et la peur de l'échec sont au cœur de leurs appréhensions actuelles. Ces craintes sont exacerbées par des enjeux qui semblent insurmontables, la crise climatique venant au premier rang. Les jeunes remettent en question cette course effrénée⁹. »

Les propos des personnes participantes sont appuyés. Ils font référence aux données d'enquête de l'Institut de la statistique du Québec et d'associations étudiantes. Des organismes font part de leurs observations terrain, et des jeunes, aussi, témoignent de leur mal-être.

⁹ **INSTITUT DUNOUVEAUMONDE.** *Développer les compétences citoyennes des jeunes pour renforcer la démocratie, mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec, dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la stratégie jeunesse, 13 décembre 2019, p.6.*



« Est-ce que mon problème est assez grave ? Est-ce que je prends la place de quelqu'un d'autre ? On vit pourtant tous ça égal, alors on en vient à considérer normal de vivre autant de stress et d'anxiété¹⁰. »

Le difficile accès aux services de santé mentale

L'accessibilité aux services est constamment pointée comme un obstacle majeur. Sans cesse, on parle de manque, en particulier de services de médecins, de psychologues, de psychiatres et d'intervenantes et intervenants spécialisés en milieu scolaire. Mais le manque se fait aussi sentir en matière de formation des intervenantes et intervenants, de suivi des jeunes, de matériel de promotion adapté aux besoins de clientèles ciblées, d'informations et de communication entre les divers organismes d'un milieu. Plusieurs notent que des passerelles entre les diverses structures de services doivent être construites.

« Il faut faciliter l'accès aux services de santé mentale. Il y a des listes d'attente de plusieurs mois, des trous de services dans les communautés éloignées. Il faut toucher le fond avant d'avoir un service¹¹. »

Prévenir plutôt que guérir

La surmédicalisation ou la médicalisation des problèmes sociaux ne sont pas souhaitables. Comme le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec l'écrit, « agir sous-tend qu'il est déjà trop tard. Il faut travailler davantage sur le plan de la prévention et de l'intervention¹²».

Ainsi, plusieurs se détachent d'une orientation sur les seuls problèmes et troubles. Certains proposent même une reformulation de l'objectif *Agir sur les problèmes de santé mentale* de la Politique québécoise de la jeunesse. On souhaite plutôt parler de santé mentale positive ou florissante.

« [La santé mentale florissante] renvoie à la capacité de réfléchir et d'agir pour profiter de la vie, relever différents défis, être productif et contribuer à la vie de la communauté¹³. »

Pour favoriser une santé mentale positive, on mentionne que la gestion des émotions et du stress s'apprend, tout comme les compétences sociales s'acquièrent. Avec les jeunes, il faut travailler au développement de l'estime de soi, à la capacité d'écouter et de résoudre des conflits de manière pacifique, etc. Ces diverses compétences peuvent être acquises par des activités mises en place à l'école ou dans la communauté.

Enfin, des activités et des campagnes de démystification sur la question de la santé mentale sont toujours jugées nécessaires afin de déconstruire les tabous et de faciliter la recherche d'aide.

10 **Témoignage d'un jeune à la Journée de la jeunesse. Baie-Comeau, automne 2019.**

11 **Témoignage d'un jeune à la Journée de la jeunesse. Gatineau, automne 2019.**

12 **REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES JEUNESSE DU QUÉBEC.** *Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec, décembre 2019, p. 3.*

13 **COLLECTIF AUTONOME DES CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC.** *Pour un avenir où chaque jeune déploie son potentiel afin d'offrir ses talents à la collectivité, décembre 2019, p. 14.*

1.2 Des environnements propices à l'adoption de saines habitudes de vie

L'importance d'adopter un mode de vie physiquement actif ainsi que de bonnes habitudes alimentaires est soulignée par les participantes et participants à la consultation. Dans un cas comme dans l'autre, l'accent est mis pas tant sur les savoirs ou les compétences individuelles à acquérir que sur l'implantation d'environnements favorables à l'adoption de ces saines habitudes de vie.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'EMBONPOINT ET DE L'OBÉSITÉ CHEZ LES JEUNES

Les données de l'Institut de la statistique du Québec traduisent une hausse de l'embonpoint et de l'obésité chez les jeunes de 15 à 29 ans au cours des dernières années. Alors que l'alimentation et l'activité physique sont des déterminants de cette problématique, les données, pour ce groupe d'âge, indiquent des insuffisances quant à la consommation de fruits et de légumes et à la pratique d'activité physique.

Ces comportements ne sont pas sans risque. À plus ou moins long terme, les probabilités de contracter des maladies cardiovasculaires, un diabète de type 2, des troubles musculosquelettiques et respiratoires ou autres sont réelles. Aussi, de manière plus immédiate, un surpoids peut avoir une incidence sur la performance scolaire de la personne et son estime de soi¹⁴.

Pour un environnement moins obésogène

Certains recommandent des ateliers pour inculquer les savoirs et les compétences culinaires, alors que d'autres insistent pour instaurer une taxe sur les boissons sucrées, interdire l'installation de restaurants rapides à proximité des écoles, afficher plus clairement les renseignements nutritionnels, rendre accessibles les aliments sains, lutter contre les déserts alimentaires, etc.

Plusieurs participantes et participants soutiennent qu'il faut également présenter une offre plus diversifiée d'activités sportives, notamment pour susciter l'intérêt et la pratique chez les filles. Certains remarquent que la marche et le vélo sont des activités beaucoup plus simples et représentatives d'un mode de vie physiquement actif que bien des sports socialement valorisés. Il faut promouvoir le transport actif par l'aménagement de sentiers et de trottoirs sécuritaires. On indique aussi que les milieux de travail doivent davantage soutenir la pratique d'activités physiques par divers incitatifs et aménagements (douches, vestiaires, supports pour vélo, installations sportives, etc.).

¹⁴ COALITION QUÉBÉCOISE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS. *Favoriser les saines habitudes de vie pour une jeunesse prospère*, consultation publique pour le prochain Plan pour la jeunesse québécoise, 2019.

La santé par des habitudes de vie saines et écoresponsables

Plusieurs ajoutent une préoccupation environnementale aux pistes d'action suggérées. Ils font part de l'interaction entre la santé, les habitudes de vie et les enjeux environnementaux. Par exemple, certains soulèvent que, pour faire un choix éclairé, l'affichage nutritionnel doit être complet et indiquer également l'empreinte carbone des aliments et des menus. Ainsi, le choix de l'aliment doit tenir compte de ses répercussions sur la santé, tant individuelle qu'environnementale.

Lutter contre le gaspillage alimentaire et le suremballage et accéder à des produits locaux, frais et biologiques sont des propositions qui s'inscrivent aussi dans cette perspective de protection de l'environnement. Tout comme certains le préconisent, il faudrait limiter, voire interdire l'utilisation des pesticides afin de protéger la santé des productrices et producteurs de même que des consommatrices et consommateurs, ainsi que l'ensemble des écosystèmes.

Enfin, certains notent que le contact avec la nature est favorable à la santé physique et mentale et qu'il faut en soutenir l'accès par diverses mesures (cours offerts en plein air, aide financière pour entrer dans les parcs nationaux, infrastructures de transport pour se rendre dans ces parcs, etc.).

1.3 Des relations harmonieuses et égalitaires

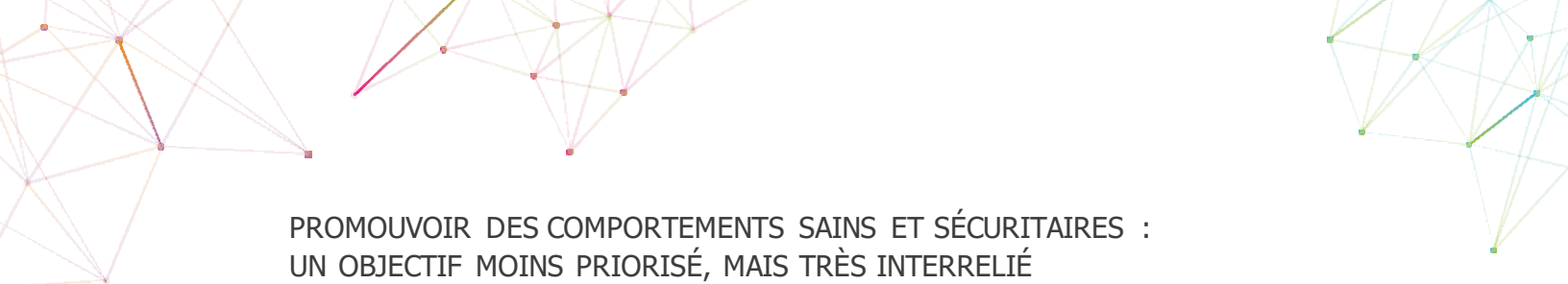
Les problèmes d'intimidation, de violence, de sexisme, de racisme et d'homophobie sont toujours relevés par les personnes participantes. D'ailleurs, des jeunes témoignent en avoir été victimes. Afin de prévenir ces situations et de favoriser le vivre ensemble, les activités qui misent sur les apprentissages précédemment nommés quant au savoir-être et aux capacités d'empathie, d'écoute, de gestion des émotions et de résolution pacifique des conflits sont, une fois de plus, privilégiées.

Des personnes participantes mentionnent aussi la nécessité de réaliser des campagnes de sensibilisation et des ateliers de formation pour lutter contre les préjugés et prendre conscience de la richesse de la diversité culturelle et de genre, etc. D'autres encore indiquent qu'il faut être plus strict dans l'application des mesures pour contrer l'intimidation.

La pertinence des récentes initiatives gouvernementales mises en place en matière de lutte contre les violences sexuelles sur les sites des établissements d'enseignement est soulignée. Toutefois, des personnes participantes notent une disparité, entre les établissements, dans la qualité des activités offertes et insistent sur l'importance de poursuivre les efforts de sensibilisation et de formation sur le sujet.

« En fait, on en parle de façon trop générale (des violences à caractère sexuel) : par exemple, frapper, c'est concret, oui. Mais c'est dans les petits gestes que ça peut être plus subtil et plus sournois¹⁵. »

¹⁵ Témoignage d'un jeune à la Journée de la jeunesse. Baie-Comeau, automne 2019.



PROMOUVOIR DES COMPORTEMENTS SAINS ET SÉCURITAIRES : UN OBJECTIF MOINS PRIORISÉ, MAIS TRÈS INTERRELIÉ

L'objectif *Promouvoir des comportements sains et sécuritaires* a été moins relevé et commenté par les participantes et participants à la consultation. Par exemple, seules 26 personnes répondantes sur 496 (5,2 %) l'ont priorisé à l'axe Santé, comparativement aux 220 mentions (44,4 %) pour l'objectif *Agir sur les problèmes de santé mentale*.

Toutefois, des personnes participantes soulignent de grands besoins en matière d'éducation à la sexualité, notamment en raison de la problématique des infections transmises sexuellement qui touche particulièrement les jeunes. Plusieurs indiquent aussi l'importance de ne pas banaliser les comportements associés à la consommation d'alcool ou de cannabis. Les tendances de consommation de produits relativement récents, comme la cigarette électronique ou les boissons énergisantes, inquiètent également bien des personnes participantes. Enfin, toute la question de l'utilisation des écrans est mentionnée et elle préoccupe.

Bien qu'ayant moins retenu l'attention, les comportements à risque sont toutefois souvent mis en relation avec d'autres objectifs, notamment ceux qui sont associés à la santé mentale et aux relations interpersonnelles harmonieuses. Ainsi, des personnes participantes indiquent que le stress et l'anxiété peuvent conduire à l'adoption de comportements néfastes pour la santé, tout comme les situations de violence, d'intimidation et de marginalisation.

2. AXE ÉDUCATION

L'éducation est l'axe qui a obtenu le plus d'attention lors de la consultation. Il s'agit du sujet le plus souvent commenté dans les mémoires déposés : 48 sur 70 abordent l'axe de l'éducation. C'est également le thème pour lequel l'action gouvernementale est jugée prioritaire par le plus grand nombre de répondantes et répondants au questionnaire en ligne. Enfin, c'est un axe des plus transversal, l'école étant interpellée dans tous les thèmes.

QUELLE ACTION DEVRAIT ÊTRE PRIORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN FAVEUR DES JEUNES ?

Parmi les 385 réponses d'actions à prioriser, la plus forte proportion de mentions, soit 30 %, est associée à l'axe Éducation.

Source : Questionnaire en ligne

2.1 Les défis de la persévérance scolaire, de la diplomation et de la qualification

Parmi les cinq objectifs présentés à l'axe Éducation, celui qui vise à augmenter la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification est le plus retenu.


QUEL OBJECTIF LE GOUVERNEMENT DEVRAIT-IL PRIORISER EN MATIÈRE D'ÉDUCATION POUR LES JEUNES ?

Des cinq objectifs proposés à l'axe Éducation, celui qui vise à augmenter la persévérance scolaire a été choisi prioritairement par une personne sur trois, ce qui est la réponse la plus fréquente.

Source : Questionnaire en ligne

Les coûts de la non-diplomation

L'éducation est un facteur clé pour la mise en valeur du plein potentiel à la fois des personnes et des collectivités. Ainsi, le décrochage scolaire a un coût humain et social ; les participantes et participants à la consultation l'expriment clairement.



« [...] trop de jeunes quittent l'école sans avoir complété leur 5^e secondaire, et ce, avec de lourdes conséquences : précarité professionnelle, risque accru de marginalisation sur le marché du travail, risques de criminalisation, plus faible participation à la vie citoyenne, risque de dépression plus élevé, espérance de vie réduite, etc.¹⁶. »

« Or, on sait que, d'ici 2026, les emplois exigeant des qualifications seront en forte demande. Alors que l'on devrait constater une diminution des emplois exigeant peu de qualifications, notamment en raison de l'automatisation. Une augmentation du décrochage scolaire affecterait directement plusieurs secteurs, ainsi que nos capacités à assurer le développement du Québec. C'est clairement une situation à éviter de toute urgence¹⁷. »

L'enjeu de l'attractivité du marché du travail

L'une des barrières structurelles à la persévérance scolaire, plusieurs fois relevée par les personnes participantes, tient à la dynamique favorable actuelle du marché de l'emploi.

« Les jeunes nous disent que si on leur offrait un emploi bien rémunéré, ils abandonneraient l'école. Mais on sait très bien que la demande est et sera de plus en plus pour des emplois qualifiés¹⁸. »

Selon plusieurs intervenantes et intervenants, les employeurs doivent être sensibilisés et accompagnés sur cet enjeu ; ils sont des acteurs incontournables pour favoriser la persévérance scolaire des jeunes. Le mouvement Employeurs engagés pour la réussite éducative a été nommé à plusieurs reprises comme une initiative bénéfique qui doit être déployée.

S'adapter aux besoins des jeunes

L'une des idées fortes de la consultation tient à la nécessité d'adapter le système scolaire aux besoins diversifiés des jeunes, si l'on souhaite augmenter la persévérance et la diplomation.

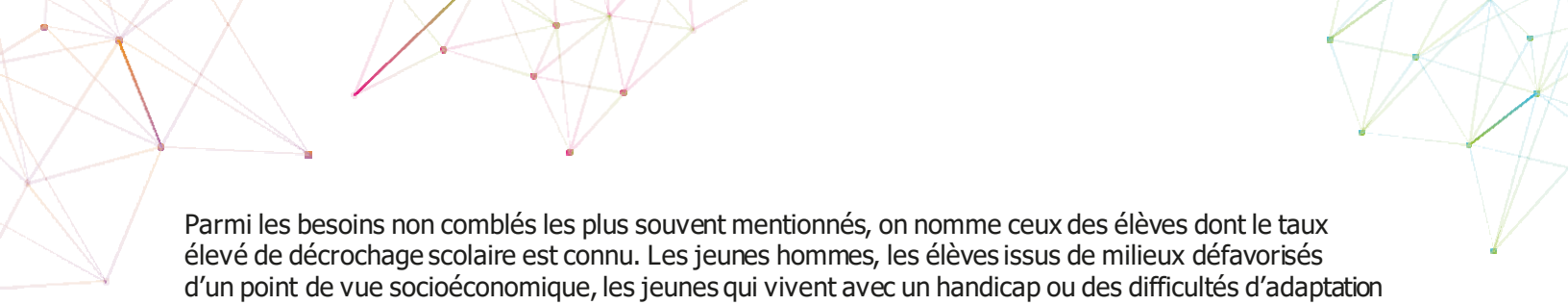
« Certains disent que "l'école, c'était pas fait pour moi", mais peut-être aussi que l'école, telle qu'elle est conçue, ne peut pas être faite pour certains jeunes considérant son cursus préétabli, ses exigences et l'engagement qu'on doit y mettre. Le système scolaire a une faible adaptabilité à plusieurs situations de vie d'un nombre important de jeunes¹⁹. »

16 COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC. *Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre du renouvellement du plan pour la jeunesse, décembre 2019, p. 12.*

17 RÉSEAU QUÉBÉCOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE. *Des acteurs engagés pour la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes Québécois et Québécoises, mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique du plan d'action pour la jeunesse, le 12 décembre 2019, p. 3.*

18 Témoignage d'une intervenante à la Journée de la jeunesse. Rimouski, automne 2019.

19 REGROUPEMENT DES AUBERGES DU CŒUR DU QUÉBEC, BÉLANGER, Marc-André. *Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec, 2019.*



Parmi les besoins non comblés les plus souvent mentionnés, on nomme ceux des élèves dont le taux élevé de décrochage scolaire est connu. Les jeunes hommes, les élèves issus de milieux défavorisés d'un point de vue socioéconomique, les jeunes qui vivent avec un handicap ou des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, ceux qui ont un parcours de vie différencié et les jeunes Autochtones, entre autres, ont des besoins importants et divers d'accompagnement. On demande une hausse de l'accessibilité des services de psychoéducatrices et psychoéducateurs, d'orthophonistes de même que de conseillères et conseillers en orientation, ainsi que de l'aide aux devoirs. Mais on veut davantage que des services ; c'est un système d'éducation flexible qui est recommandé, et cela, tant pour les programmes offerts que pour la reconnaissance des expériences acquises par les jeunes.

On propose ainsi de soutenir le développement des milieux alternatifs de scolarisation, des écoles de rue, des programmes d'apprentissage en milieu de travail et de modalités d'alternance travail-études. La reconnaissance des expériences acquises par des jeunes qui ont un parcours de vie différencié est également recommandée.

Quelques personnes participantes relèvent que les passages d'un palier scolaire à l'autre (du primaire au secondaire, du secondaire au cégep et du cégep à l'université) sont des étapes difficiles à franchir pour plusieurs jeunes. La réussite de ces transitions doit être favorisée par un accompagnement personnalisé aux élèves, ce qui exige une véritable concertation et une intégration des diverses structures d'enseignement.

Un système d'éducation qui doit se transformer

De manière générale, plusieurs propos convergent vers la nécessité de changements plus fondamentaux qui, parfois, interpellent la culture même du système d'éducation. Certains participants indiquent qu'il faut valoriser les élèves persévérants, et cela, peu importe les notes. D'ailleurs, l'échec ne doit pas être présenté comme une fatalité ; il est aussi source de divers apprentissages, dont une meilleure connaissance de soi.

Les transformations suggérées au système d'éducation impliquent les connaissances transmises. Plusieurs souhaitent que le système intègre au programme scolaire des contenus tels que savoir cuisiner, gérer un budget ou encore donner les premiers soins. En cohérence avec les propos recueillis à l'axe Santé, toute la question des apprentissages associés aux capacités d'exprimer ses émotions et aux compétences sociales (empathie, résolution de problème, etc.) est soulignée par plusieurs comme devant faire partie des savoirs transmis par l'école.

Les modalités de transmission des apprentissages sont aussi abordées. Si rarement on remet ouvertement en question l'enseignement magistral, plusieurs insistent sur l'importance d'apprendre par l'expérience et l'action. On mise sur le fait que les jeunes doivent s'engager dans des projets qu'ils choisissent et qu'ils élaborent en commun. Ces savoirs expérientiels sont notamment favorisés par une ouverture de l'école aux diverses initiatives du milieu communautaire. Les approches entrepreneuriales représentent également une illustration de ces modes d'apprentissage.

« Il faut une intégration du mode d'apprentissage expérientiel dans le mode magistral, qui permet des apprentissages concrets, en classe et à l'extérieur²⁰. »

20 Témoignage d'un intervenant à la consultation nationale du 12 décembre 2019, à Québec.

2.2 Encore plus de services d'orientation scolaire

Favoriser l'accès aux services d'orientation scolaire et professionnelle est le second objectif jugé prioritaire par les répondantes et répondants au questionnaire en ligne. Plus précisément, il a été retenu par environ une personne sur six (17,3 %).

Le manque d'accès aux services

La question d'un manque d'accès physique et économique aux services d'orientation scolaire et professionnelle a été soulevée à maintes reprises.

Aujourd'hui, les jeunes font face à de multiples possibilités de choix de formation. De plus, comme le soulignent des intervenantes et intervenants, ces choix doivent aussi tenir compte de l'évolution de l'intelligence artificielle, susceptible de modifier substantiellement le marché du travail, voire de faire disparaître des emplois, mais aussi de créer de nouvelles perspectives de carrière. Dans ce contexte, le choix de formation n'est pas sans causer un stress, parfois important pour les jeunes.

« Il est difficile d'avoir un rendez-vous avec un conseiller d'orientation. Lorsque nous réussissons à le rencontrer, celui-ci est souvent peu aidant ou non qualifié pour nous guider²¹. »

« Le processus d'orientation a un effet sur le stress et la santé mentale des jeunes. Il faut faciliter l'accès aux services²². »

Plusieurs pistes de solution pour faciliter le processus de choix de formation et de carrière des jeunes ont été exprimées lors de la consultation. Certains relèvent la nécessité de présenter aux jeunes les informations sur le marché actuel du travail, mais aussi sur les emplois d'avenir. Il est également proposé d'offrir aux jeunes l'occasion d'être en contact avec des travailleuses et travailleurs ainsi que, des mentors afin de leur fournir des modèles significatifs. Enfin, le recours à diverses expériences concrètes apparaît essentiel à plusieurs, afin de permettre aux jeunes de se projeter plus facilement dans leurs choix de carrière : visites et stages en milieu de travail, exploration virtuelle de lieux de travail, mises en situation pratiques, journées découvertes des métiers, formules de jumelage professionnel, etc.

« Il faut offrir, dans les écoles, du temps pour dédramatiser le choix de carrière des jeunes et des occasions pour les aider à mieux se connaître²³. »

21 DÉCLIC. *Témoignage de jeunes en grande difficulté d'apprentissage et d'adaptation sociale, mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique du plan d'action pour la jeunesse, 2019.*

22 Intervenante à la Journée de la jeunesse. Baie-Comeau, 2019.

23 Témoignage d'un intervenant à la consultation nationale. Québec, 12 décembre 2019.



2.3 Les activités parascolaires : un moteur de la persévérance

La participation aux activités parascolaires est présentée comme un facteur qui favorise à la fois le sentiment d'appartenance à l'école, la connaissance de soi et la persévérance scolaire. L'offre d'activités parascolaires rend l'école plus attrayante ; celle-ci se rapproche alors d'un idéal de milieu de vie. D'ailleurs, ces activités engagent, bien souvent, les ressources de la communauté ; c'est une ouverture de l'école sur son milieu.

« On note que l'accès à une offre d'activités parascolaires variées au secondaire encourage la poursuite des études aux niveaux supérieurs et qu'au cégep, celle-ci stimule l'engagement civique des jeunes (Poulin, 2008)²⁴. »

Bien des personnes participantes insistent sur un déploiement plus soutenu des activités parascolaires, dont il faut également diversifier l'offre.

Il ne faut pas seulement offrir des activités sportives, mais aussi proposer des occasions d'action et d'engagement dans les domaines culturel, social et entrepreneurial.

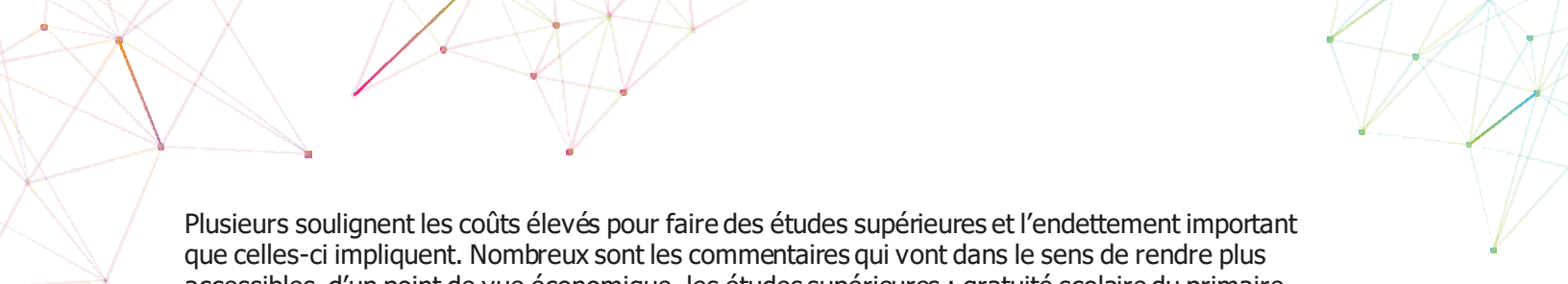
Des intervenantes et intervenants font part de frais associés aux activités parascolaires, qui entravent parfois la participation de certains jeunes. La gratuité de l'inscription et une diversité des modalités de transport, notamment en région, font partie des solutions afin que tous les jeunes puissent avoir accès aux activités parascolaires.

2.4 Encourager l'accès aux études supérieures

Les diverses barrières à l'accès

Cet objectif a donné lieu à de nombreux commentaires. Plusieurs s'inquiètent de ce qu'on peut qualifier d'un problème d'accessibilité culturelle aux études supérieures. Ils recommandent qu'une attention et des mesures ciblées soient déployées auprès de certains jeunes (issus de milieux socioéconomiques plus défavorisés, étudiantes et étudiants de première génération, jeunes ayant un handicap, Autochtones, etc.).

24 FÉDÉRATION ÉTUDIANTE COLLÉGIALE DU QUÉBEC. *Commission des affaires sociopolitiques, Stratégie du Québec pour la jeunesse*, 23 octobre 2019, p. 9.



Plusieurs soulignent les coûts élevés pour faire des études supérieures et l'endettement important que celles-ci impliquent. Nombreux sont les commentaires qui vont dans le sens de rendre plus accessibles, d'un point de vue économique, les études supérieures : gratuité scolaire du primaire à l'université, diminution des frais de scolarité, abolition des frais accessoires, etc. En cohérence avec cette préoccupation économique, le programme d'Aide financière aux études fait l'objet de nombreuses remarques qui visent à le bonifier ou en modifier les règles : cesser de considérer les pensions alimentaires dans le calcul de la contribution de l'élève ; considérer le jeune comme autonome dès le départ du foyer familial ; effectuer le rattrapage du revenu mensuel protégé du salaire minimum actuel ; investir les transferts du gouvernement fédéral dans le programme à la suite d'une réduction des taux d'intérêt sur les remboursements des prêts et à l'abolition des crédits d'impôt sur les livres et les manuels, etc.


Toujours en lien avec des préoccupations d'ordre économique, la question du logement étudiant est également abordée. Plusieurs recommandent d'offrir du logement étudiant abordable, notamment en région. Plus concrètement, il est proposé de réaliser un projet-pilote de logement coopératif étudiant dans le réseau collégial et d'élaborer une stratégie nationale pour le logement étudiant abordable, etc.

« Il faut offrir du logement abordable. Seulement 5 % (des étudiants) y ont accès au collégial. Les étudiants qui n'habitent pas chez leurs parents sont quatre fois plus endettés. Il n'y a pas de stratégie, pas de porteur clair du dossier²⁵. »

Faciliter l'inclusion des étudiantes et étudiants qui sont des parents

Bien des membres de la communauté étudiante sont aussi parents, et selon des personnes participantes, leur intégration dans le milieu scolaire n'est pas toujours simple. On souhaite des milieux scolaires plus inclusifs. Pour ce faire, on propose diverses initiatives : hausser, en milieu d'études, le nombre de places au sein des services de garde éducatifs à l'enfance, offrir des services de garde avec des horaires plus atypiques, instaurer des politiques familiales dans tous les établissements d'enseignement, élaborer de nouveaux modes de formation favorables à la conciliation travail-famille-études, implanter une cote P qui désignerait les étudiantes et étudiants parents afin de sensibiliser le personnel enseignant à leur réalité (mesure existante au collège Ahuntsic), etc.

25 Témoignage d'un intervenant à la consultation nationale, 12 décembre 2019.



LES MÉTIERS ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE, CE N'EST PAS UNE PUNITION !

L'objectif *Valoriser les formations professionnelles et techniques* a été priorisé par 14 % des répondantes et répondants au questionnaire en ligne, ce qui représente une proportion équivalente pour les objectifs sur les activités parascolaires et l'accès aux études supérieures. Toutefois, lors des Journées de la jeunesse ainsi que dans les mémoires déposés, ce sujet a suscité moins de commentaires.

Des personnes participantes ont cependant souligné l'importance de faire la promotion de ces programmes de formation. C'est ce qu'illustre ce témoignage vibrant d'un jeune, pour qui les métiers et la formation professionnelle, « ce n'est pas une punition ! Ce n'est pas juste pour les enfants à troubles. Il y a de bons salaires ainsi qu'un bon taux de diplomation et de placement. Il faut donner de meilleures informations²⁶ ».

Comme énoncé précédemment, plusieurs soulignent l'importance de favoriser les expériences concrètes tout au long du programme de formation, et cela, entre autres, par un rapprochement entre l'étudiante ou étudiant et les milieux de travail (stages, alternance études-travail, etc.).

Enfin, il est aussi recommandé de mieux faire connaître les passerelles de formation entre les diverses étapes d'enseignement, mais également de les favoriser (des programmes de la formation professionnelle offerte au secondaire aux programmes techniques du collégial et à ceux qui, finalement, mènent à une formation et à un diplôme universitaires).

26 Témoignage d'un jeune à la Journée de la jeunesse. Baie-Comeau, automne 2019.

3. AXE CITOYENNETÉ

On compte 45 mémoires, déposés dans le cadre de l'élaboration du plan d'action jeunesse, qui traitent du sujet de la citoyenneté. Il s'agit du second axe le plus souvent abordé dans les mémoires, tout juste après celui de l'éducation. C'est également le quatrième champ d'intervention jugé prioritaire pour l'action gouvernementale, selon les répondantes et répondants au questionnaire en ligne.

3.1 Encourager l'engagement civique : l'objectif prioritaire

Encourager l'engagement civique est le second choix d'objectif priorisé par les répondantes et répondants au questionnaire en ligne. Toutefois, en tenant compte de l'ensemble des intrants de la consultation, les propos convergent grandement vers sa présence.

QUEL OBJECTIF LE GOUVERNEMENT DEVRAIT-IL PRIORISER EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ POUR LES JEUNES ?

Des cinq objectifs proposés à l'axe Citoyenneté, celui qui vise à *encourager l'engagement civique* a été choisi par une personne sur quatre (24,6 %). Il s'agit du second choix le plus populaire, après *soutenir la formation à l'esprit critique*, retenu par 28 % des personnes répondantes.

Source : Questionnaire en ligne

La pluralité des formes d'engagement civique

Les propos des personnes participantes permettent rapidement de relever la diversité des possibilités d'engagement civique. On parle du vote, de l'implication politique, d'activités de bénévolat, mais aussi de citoyenneté culturelle et d'écocitoyenneté.

L'Institut du nouveau monde mentionne qu'aucune définition de la participation citoyenne ne fait actuellement consensus. L'organisme la présente simplement comme « l'exercice et l'expression de la citoyenneté sous ses multiples formes (publique, sociale, électorale), pour définir et protéger les conditions du vivre ensemble²⁷ ».

27 INSTITUT DUNOUVEAUMONDE. *Développer les compétences citoyennes des jeunes pour renforcer la démocratie, mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec, dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la stratégie jeunesse, 13 décembre 2019, p.7.*

LES EFFETS POSITIFS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Plusieurs ont fait part, études à l'appui, des effets bénéfiques de l'engagement civique chez les jeunes. On relève, entre autres, une amélioration du bien-être psychologique et de l'estime de soi, la présence d'attitudes sociales positives (coopération, tolérance, ouverture aux autres, etc.), une diminution des comportements à risque, etc.²⁸

On mentionne aussi des études qui démontrent des liens avec la réussite scolaire des jeunes engagés. Enfin, un engagement civique à l'adolescence serait plus susceptible de se poursuivre à l'âge adulte, ce qui assure une relève soucieuse du bien-être de la communauté et de la société dans son ensemble²⁹.

Une participation citoyenne en déclin ?

Certains s'inquiètent de l'engagement civique des jeunes et rapportent leur faible taux de participation au processus électoral ou encore leur sous-représentation à des instances décisionnelles.

Nombre d'intervenantes et intervenants d'organismes communautaires qui accueillent des jeunes en situation de vulnérabilité (jeunes ayant un parcours de vie différencié, en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, marginaux, etc.) témoignent de leur peu d'intérêt pour l'actualité, la politique et l'engagement civique.

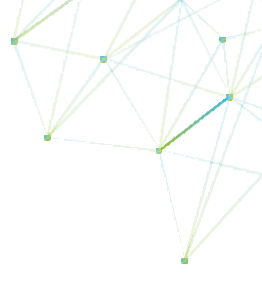
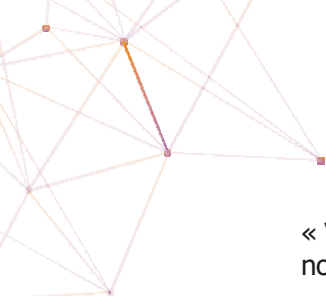
« Plusieurs jeunes se méfient de la politique. Ils et elles ont le sentiment que tout est déjà joué au-dessus d'eux et d'elles, que le vrai pouvoir est ailleurs, et surtout, qu'entre leur voix et celle des puissants, l'écart est si immense que ça ne vaut même pas la peine d'essayer. Au bout du compte, leurs intérêts et leurs priorités sont ailleurs. C'est, en tout cas, la situation de plusieurs jeunes accueillis dans les Auberges du cœur³⁰. »

Lors de la tournée de consultation, plusieurs jeunes ont aussi témoigné de ce sentiment d'impuissance, voire d'une méfiance envers le système politique et les processus de consultation publique.

28 L. PHILIPPE, Frédéric. *Projet de recherche Réussir : 15 constats révélateurs sur l'impact des activités d'engagement civique chez les jeunes de niveau secondaire*, mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec dans le cadre des consultations publiques pour le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse, 13 décembre 2019, p. 5.

29 ALLIANCE ENGAGEMENT JEUNESSE, GINGRAS, M.-P. et autres. *Étude sur les obstacles à la mise en place d'activités d'engagement civique en milieu scolaire au Québec*, *Revue canadienne de l'éducation*, 41 :3 (2018).

30 GROUPEMENT DES AUBERGES DU CŒUR DU QUÉBEC, BÉLANGER, Marc-André. *Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du plan d'action jeunesse*.



« Vous nous consultez, mais nous n’avons aucune garantie que vous allez nous écouter³¹. »

« Les décisions sont souvent prises derrière les portes closes. Ça nous fait poser des questions sur ce qui se passe dans la réalité. Nos voix sont-elles écoutées³² ? »

Ces constats dénotent une certaine désillusion des jeunes, principalement d’ordre politique. Toutefois, des intervenantes et intervenants témoignent que des initiatives d’engagement civique ont su susciter l’intérêt et ont offert à des jeunes, incluant ceux qui avaient un parcours de vie différencié, la chance de découvrir leur capacité d’agir.

Plusieurs relèvent l’intérêt et la mobilisation des jeunes pour diverses causes. L’Institut du nouveau monde indique que, dans la dernière année, trois enjeux sont d’intérêt pour les jeunes : l’environnement et la lutte contre les changements climatiques, l’inclusion et le vivre ensemble, de même que la santé mentale, notamment la problématique de l’intimidation.

« À l’heure du réchauffement climatique et des grandes marches pour l’environnement, dans un Québec qui peine à prendre des engagements ambitieux, les jeunes Québécois sont plus que jamais informés, conscients et mobilisés pour la sauvegarde de la planète³³. »

« Les jeunes souhaitent “être au centre des projets, participer, être intégrés” tout en ayant la conviction d’avoir un réel impact, de réaliser des projets concrets³⁴. »

Acquérir les compétences citoyennes par la théorie et la pratique

Éduquer à la citoyenneté s’avère, pour plusieurs, un préalable nécessaire à son exercice. Il faut développer les compétences citoyennes des jeunes et les outiller adéquatement par des ateliers, en milieu communautaire ou scolaire, qui portent sur les enjeux sociaux et politiques, le système politique ou encore l’acquisition d’un esprit critique et des aptitudes indispensables à la collaboration pour réaliser des projets collectifs. Plus encore, des personnes participantes proposent d’intégrer officiellement l’éducation à la citoyenneté au parcours scolaire.

« En matière de développement des connaissances démocratiques, l’INM recommande au SAJ : de travailler avec le ministère de l’Éducation pour inclure dans le cursus scolaire des cours d’éducation à la citoyenneté jusqu’au niveau collégial³⁵. »

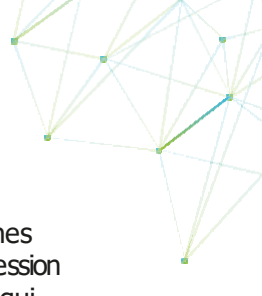

31 **Témoignage d’un jeune à la Journée de la jeunesse. Montréal, automne 2019.**

32 **Témoignage d’un jeune à la Journée de la jeunesse. Montréal, automne 2019.**

33 **COLLECTIF AUTONOME DES CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC.** *Osons une stratégie d’action jeunesse bienveillante et solidaire, mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la stratégie d’action jeunesse du Québec, décembre 2019, p. 18.*

34 **ENVIRONNEMENT JEUNESSE.** *Vision de la jeunesse pour le Québec en 2030, présenté dans le cadre de la consultation publique pour le Plan d’électrification et de changements climatiques du gouvernement du Québec, 14 octobre 2019, p. 10.*

35 **INSTITUT DUNOUVEAUMONDE.** *Développer les compétences citoyennes des jeunes pour renforcer la démocratie, mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la stratégie jeunesse, 13 décembre 2019, p.10.*



Plusieurs intervenantes et intervenants indiquent qu'il faut porter une attention particulière aux jeunes qui ont un parcours de vie différencié, qui sont issus de milieux culturels diversifiés, qui sont d'expression anglaise, etc. Leur engagement civique se fait selon un processus d'appropriation du pouvoir d'agir qui peut être plus ou moins long. Cette démarche implique que ces jeunes doivent ressentir qu'ils sont des citoyens respectés à part entière et qu'ils ont le droit d'être jeunes et d'occuper les lieux publics sans âgisme, racisme, sexisme, etc.

L'acquisition des compétences citoyennes se réalise aussi par une pratique concrète de l'engagement, qui peut s'exprimer de manière diversifiée (implication bénévole dans la communauté, militantisme, activités de rassemblement jeunesse, projets par et pour les jeunes, présentation d'avis devant une commission scolaire ou parlementaire, participation aux divers exercices de consultation publique, initiatives artistiques et d'entrepreneuriat, etc.) et selon les champs d'intérêt et les causes qui mobilisent les jeunes : environnement, santé mentale, relations égalitaires, etc.


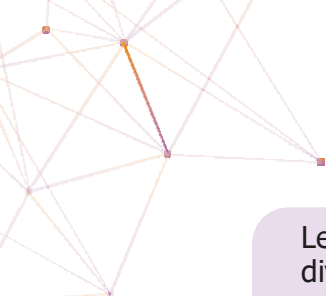
Enfin, si certains relèvent un manque de possibilités d'engagement civique pour les jeunes, d'autres ajoutent qu'il faut plutôt publiciser davantage ces occasions d'implication.

REHAUSSER LE POUVOIR DES JEUNES

Alors que c'est à l'axe Entrepreneuriat qu'on trouve l'objectif *Faciliter l'accès des jeunes aux lieux décisionnels et préparer la relève*, toute la question de l'engagement des jeunes et de leur participation aux prises de décision a plutôt été discutée aux axes Citoyenneté et Environnement. Plusieurs suggèrent de déplacer cet objectif à l'axe Citoyenneté.

De manière plus précise, l'accès des jeunes aux lieux décisionnels est un enjeu fréquemment relevé. Les jeunes souhaitent s'impliquer, échanger, coconstruire et influencer sur les processus décisionnels qui les concernent, eux, et l'ensemble de la société. Ils veulent que leur pouvoir soit rehaussé.

Afin de concrétiser ce souhait, des activités de formation et des expériences pratiques sont proposées. Il faut : soutenir des programmes éducatifs et des stages pour que les jeunes vivent des expériences de gouvernance au sein d'un conseil d'administration ; offrir, par l'entremise des organismes communautaires, une formation sur l'importance de la présence des jeunes qui ont un parcours de vie différencié sur les lieux décisionnels ; ajouter, dans le programme scolaire du secondaire, des cours d'initiation à la vie démocratique et aux structures comme les conseils d'administration, etc.



Les jeunes, dans toute leur diversité, doivent aussi être présents dans diverses structures d'influence : organismes communautaires, entreprises, municipalités, fonction publique, gouvernement. Pour ce faire, on recommande la mise sur pied de divers mécanismes ou instances : comités jeunesse d'action écocitoyenne sur l'ensemble du territoire ; conseils jeunesse municipaux ; redémarrage des forums jeunesse dans toutes les régions ; lieux de participation, d'échange et de coconstruction avec des décideurs ; places réservées avec droit de vote dans divers conseils d'administration ; mise sur pied d'un processus continu d'écoute et de participation des jeunes en situation de vulnérabilité pour l'élaboration de politiques et de programmes les concernant, etc.

« Une déclaration commune signée par 19 organisations recommande, sur un plan national, la remise sur pied d'un organisme pouvant mener à bien les mandats du Conseil permanent de la jeunesse, et ce par et pour les jeunes³⁶. »

3.2 L'importance d'acquérir une pensée critique

C'est l'objectif *Soutenir la formation à l'esprit critique* qui a été priorisé par le plus grand nombre de personnes répondantes (28 %), à l'axe Citoyenneté du questionnaire en ligne. Il reste toutefois qu'en tenant compte de l'ensemble des intrants de la consultation, cet objectif est globalement moins soutenu que celui qui vise à *encourager l'engagement civique*. En fait, reconnu comme essentiel, l'esprit critique est souvent présenté comme faisant partie des diverses compétences citoyennes nécessaires à l'engagement.

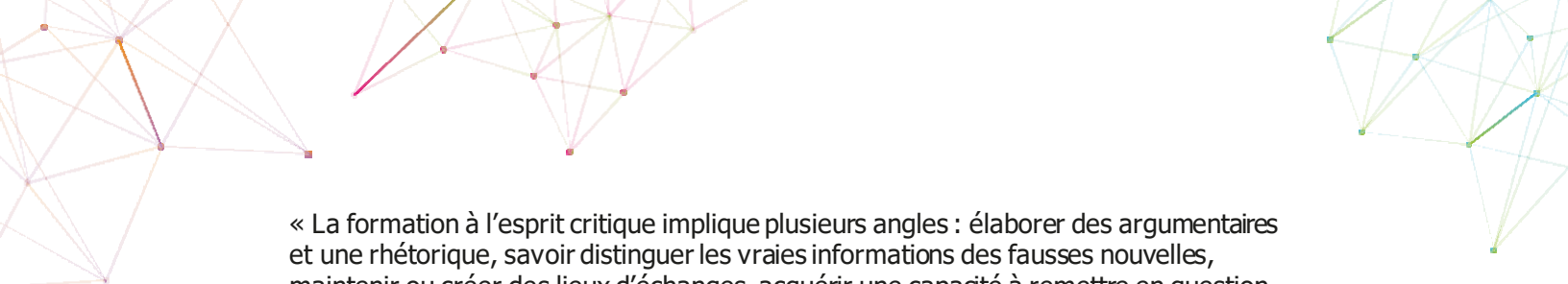
Cet objectif est clairement jugé pertinent devant l'abondance des informations, sur les médias sociaux, à laquelle les jeunes sont confrontés.

« À l'ère des "Fake News" et montages photo, outiller les jeunes nous semble essentiel.³⁷ »

Ainsi, plusieurs insistent sur l'importance, pour les jeunes, d'accéder à une information de qualité et d'acquérir les capacités à distinguer le vrai du faux et l'opinion du fait.

36 Déclaration commune sur la Stratégie d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse du Québec.

37 REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES JEUNESSE DU QUÉBEC. Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec, décembre 2019, p. 9.



« La formation à l'esprit critique implique plusieurs angles : élaborer des argumentaires et une rhétorique, savoir distinguer les vraies informations des fausses nouvelles, maintenir ou créer des lieux d'échanges, acquérir une capacité à remettre en question des idées préconçues ou imposées et véhiculées par d'autres générations et favoriser des citoyens conscients de leur choix³⁸. »

3.3 Multiplier les occasions d'engagement bénévole et volontaire

Environ une personne répondante sur cinq, au questionnaire en ligne, priorise l'objectif de *multiplier les occasions d'engagement bénévole ou volontaire*. Il s'agit là, d'une des formes possibles d'engagement civique.

Plusieurs indiquent qu'il faut davantage valoriser et promouvoir l'expérience du bénévolat auprès des jeunes. Cela implique, entre autres, d'expliquer les effets bénéfiques de l'engagement bénévole ou volontaire sur l'acquisition de nombreuses compétences personnelles, mais aussi sur le bien-être collectif. Certains insistent sur l'importance de diffuser l'information sur les occasions de bénévolat accessibles aux jeunes dans leur communauté.

Une plus grande flexibilité des milieux de travail afin que les jeunes puissent s'engager bénévolement est aussi soulignée. On demande ainsi d'améliorer la conciliation entre le travail, les études et l'engagement bénévole.

Enfin, alors que certains prônent d'augmenter les heures de bénévolat réalisées par les étudiantes et étudiants, plusieurs revendiquent une reconnaissance de l'engagement bénévole par divers mécanismes : mentions, certificats ou même des crédits scolaires.

38 Témoignage d'un intervenant à la journée de consultation nationale. 12 décembre 2019.



UN DIALOGUE, DES PROJETS ET DES ESPACES AVEC TOUTES ET TOUS

Les objectifs *Favoriser le dialogue interculturel* et *Favoriser le dialogue entre les générations* ont été plus faiblement retenus prioritaires par les répondantes et répondants au questionnaire en ligne. Toutefois, au total, ces deux objectifs cumulent près de 30 % des réponses, et bien des participantes et des participants indiquent l'importance de créer des occasions d'échanges entre les générations et entre les cultures. Certains suggèrent la fusion des deux objectifs. Par ailleurs, les propos recueillis à l'axe Culture traduisent aussi l'importance de favoriser les rencontres interculturelles.

En fait, le dialogue intergénérationnel ou interculturel est l'expression d'un vivre ensemble et, comme plusieurs le notent, il doit solliciter tous les citoyens et citoyennes. Certains signalent de ne pas oublier les membres des communautés autochtones, anglophones et LGBTQ. D'autres précisent que le dialogue doit aussi être favorisé au sein même de communautés où se côtoient des personnes immigrantes de première, deuxième et troisième générations.

« Les jeunes issus des communautés noires et de la diversité vivent des réalités propres à leurs multiples identités qui varient selon les générations et peuvent affecter la cohésion au sein même des communautés³⁹. »

Pour plusieurs, le dialogue souhaité est celui qui comprend un partage de vécus, d'expériences et de valeurs. La mise en place de projets intergénérationnels, interculturels et même « intraculturels », d'espaces partagés, de mécanismes d'échange de services et de biens est favorable à ce dialogue et à ce vivre ensemble.

39 SOMMET SOCIOÉCONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES DES COMMUNAUTÉS NOIRES. *Regards sur les réalités des jeunes des communautés noires et de la diversité vivant au Québec, rapport qui présente les préoccupations des jeunes présents lors de la consultation autonome organisée par le Sommet, le 14 décembre 2019, en vue du Plan d'action pour la jeunesse du Secrétariat à la jeunesse, p. 7.*

4. AXE EMPLOI

L'emploi est un sujet qui retient l'attention de 37 mémoires sur les 70 déposés dans le cadre de l'élaboration du plan d'action jeunesse. Il occupe ainsi, à égalité avec l'axe de la santé, le troisième rang des thèmes les plus souvent discutés.

4.1 La priorité : concilier

Longtemps, les taux de chômage élevés chez les jeunes ont représenté un enjeu majeur pour leur pleine insertion sociale et économique. Bien que, ces dernières années, les indicateurs du marché de travail dévoilent un portrait somme toute plus favorable, l'axe Emploi suscite nombre de commentaires qui soulèvent des défis propres aux jeunes.

L'emploi en bouleversement

Des témoignages entendus, lors de la consultation, font état des profondes transformations structurelles du marché du travail en cours : vieillissement et pénurie de main-d'œuvre, faible taux de chômage, avancées technologiques susceptibles de faire disparaître des emplois, mais aussi d'en créer de nouveaux, etc.

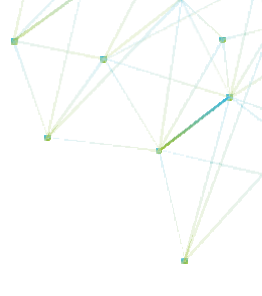
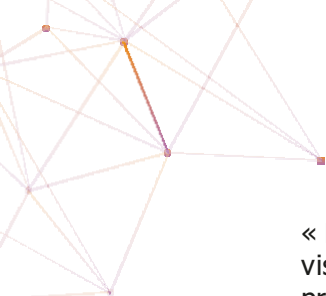
« L'Institut pour le futur, Think Thank californien de référence, prévoit dans ses recherches que d'ici 2030, 85 % des emplois comblés par les jeunes présentement en formation n'existent pas actuellement⁴⁰. »

« Depuis quelques années, nous sommes passés d'un marché en mode "choix de la meilleure ressource disponible" à un marché où le chercheur d'emploi est celui qui peut choisir le "meilleur employeur" pour lui⁴¹. »

De nouvelles valeurs et un paradigme inédit en matière d'emploi sont soutenus par les jeunes. Bien des personnes participantes remettent en question le système économique capitaliste, se soucient des retombées environnementales de la production et choisissent un emploi en fonction de la qualité de vie qu'il offre.

40 **RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC.** *Un projet de société audacieux, pour une jeunesse fière et impliquée,* septembre 2019, p. 20.

41 **COSMOSS.** *Agir ensemble pour améliorer le parcours de vie des jeunes exposés à plusieurs facteurs de risques ou vivant en situation de pauvreté au Bas-Saint-Laurent, mémoire déposé par le Comité régional de coordination dans le cadre de la consultation publique du plan d'action pour la jeunesse, le 18 novembre 2019.*



« Plusieurs études ont montré que les générations Y et Z et les milléniaux ont une vision différente du marché du travail. Pour eux, de bonnes conditions de travail sont préférables à un salaire élevé, de même que la mobilité à la fidélité. L'idée de "travailler pour vivre" supplanterait celle de "vivre pour travailler"⁴². »

« De façon générale, les jeunes considèrent leur vie personnelle comme plus importante que leur vie professionnelle. Ce comportement diffère radicalement du modèle de la génération des baby-boomers. Souvent, nous retrouvons chez les nouvelles générations l'inquiétude de sacrifier sa vie au travail, redoutant le modèle professionnel des générations précédentes⁴³. »

En toute cohérence avec ces propos, rien d'étonnant à ce que l'objectif priorisé par les participantes et participants à la consultation consiste à concilier les diverses activités associées à la vie personnelle et familiale à celles du travail et des études.

QUEL OBJECTIF LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEVRAIT-IL PRIORISER EN MATIÈRE D'EMPLOI POUR LES JEUNES ?

Parmi les cinq objectifs proposés à l'axe Emploi, celui qui vise à *promouvoir la conciliation famille-travail-études* est le choix le plus populaire. Plus du tiers des personnes répondantes (34,4 %) l'ont priorisé.

Source : Questionnaire en ligne

Vers des transformations structurelles

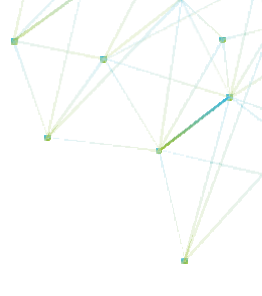
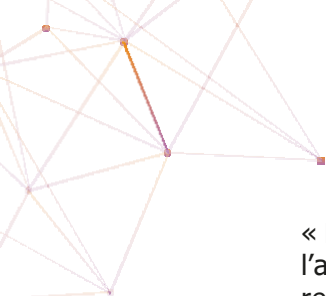
Afin de concilier les diverses sphères de la vie des jeunes, les suggestions d'actions concrètes ne manquent pas. On parle de diminuer la semaine de travail, voire de la limiter à 20 heures, d'offrir la possibilité de travailler à temps partiel, de déployer le télétravail et d'augmenter le nombre de congés. Plus de places en garderie ainsi que des horaires de garde atypiques sont aussi demandés. On souhaite ainsi un marché du travail plus flexible.

Vers un changement de culture

Les valeurs prônées par les jeunes poussent les milieux de travail à modifier les manières d'agir, la gestion des ressources humaines ainsi que les modèles de gouvernance. Il ne s'agit pas juste de favoriser la conciliation avec les divers domaines de la vie ; il faut aussi que l'emploi réponde aux idéaux des jeunes, qu'il corresponde à leurs valeurs, soit un climat de travail agréable, un environnement créatif et stimulant intellectuellement et un accès aux processus décisionnels.

42 **PLACE AUX JEUNES EN RÉGION.** *S'engager pour notre avenir, mémoire, consultation du 13 décembre 2019 - un Québec à ton image, un Québec dont tu es fier.*

43 **RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC.** *Un projet de société audacieux, pour une jeunesse fière et impliquée, septembre 2019, p. 10.*



« Nous pensons qu'il faut de plus en plus valoriser des modèles de gestion par l'autonomie, comme l'holocratie et la sociocratie. Ces concepts sont de plus en plus reconnus comme étant le management du futur. Ils reposent sur l'intelligence collective, la motivation et le sens de l'autonomie des salariés. Ils proposent un style de gestion qui élimine la hiérarchie et les contrôles pour se reposer sur la confiance. Les impacts les plus visibles sont la créativité, la résilience, l'agilité, l'implication et l'amélioration continue⁴⁴. »

« Le besoin de dialogue avec la hiérarchie, conjugué au sentiment d'implication dans la prise de décision, est tout aussi primordial. Les modèles de gestion des ressources humaines traditionnels rigides sont souvent gênants et oppressants pour cette génération. L'autonomie, la liberté, le besoin d'accompagnement et de coaching sont importants dans l'atteinte des objectifs qu'on fixe avec eux, plus que le besoin de discipline⁴⁵. »

4.2 Ne pas perdre un seul jeune

Intégrer sur le marché de l'emploi les jeunes en difficulté est le second objectif priorisé à l'axe Emploi. Il s'agit du choix de 28 % des répondantes et répondants au questionnaire en ligne. Plusieurs des mémoires déposés qui abordent l'axe Emploi portent une attention particulière à ces jeunes.

Malgré un contexte de plein emploi et de rareté de la main-d'œuvre, plusieurs jeunes se trouvent tout de même exclus du marché du travail. En raison de divers contextes, des jeunes éprouvent des difficultés plus ou moins importantes pour transiter vers le marché du travail. Comme le soulignent plusieurs, ces jeunes en difficulté ne représentent pas un groupe homogène. Ce sont notamment des jeunes qui ont été hébergés en centre jeunesse, qui ont un handicap, qui sont issus de milieux socioéconomiques défavorisés, qui appartiennent aux communautés anglophones, immigrantes ou autochtones, qui éprouvent divers problèmes de santé mentale, de dépendance ou d'apprentissage, qui sont victimes de préjugés et de stéréotypes ou qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation, etc.

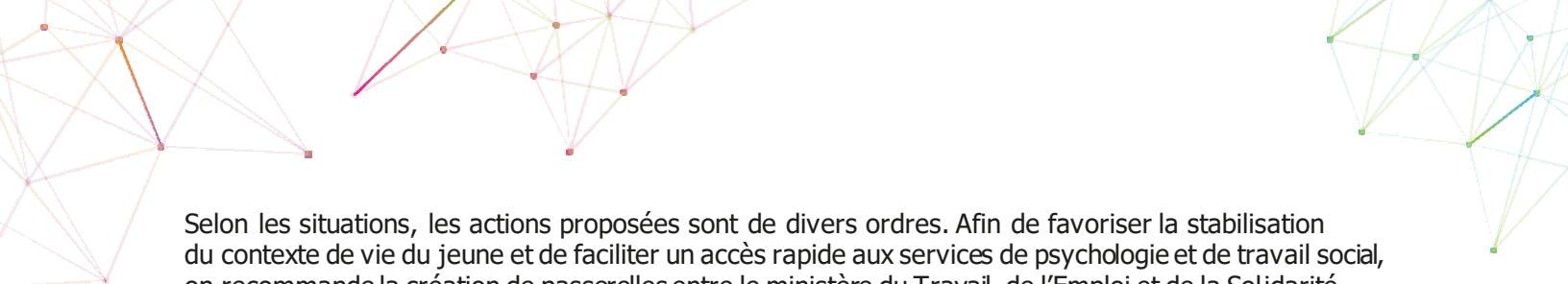
Les propos des intervenantes et intervenants convergent vers la nécessité d'un accompagnement adapté et parfois soutenu de ces jeunes. Pour les plus éloignés du marché de l'emploi, l'accompagnement nécessite une phase de « pré-employabilité » et de stabilisation du contexte de vie.

« L'encadrement, le renforcement positif, l'horaire adapté, la souplesse d'intervention, la phase de "pré-employabilité" qui permettent au jeune de "se mettre au niveau" de ce qui est attendu durant la phase d'employabilité sont des éléments porteurs pour faciliter le processus d'intégration au marché du travail du jeune⁴⁶. »

44 COLLECTIF AUTONOME DES CARREFOURS JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC. *Osons une stratégie d'action jeunesse bienveillante et solidaire - pour un avenir où chaque jeune déploie son potentiel afin d'offrir ses talents à la collectivité, mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse du Québec, décembre 2019, p. 21.*

45 RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC. *Un projet de société audacieux, pour une jeunesse fière et impliquée, septembre 2019, p. 16.*

46 COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC. *Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre du renouvellement du plan d'action pour la jeunesse, décembre 2019, p. 20.*



Selon les situations, les actions proposées sont de divers ordres. Afin de favoriser la stabilisation du contexte de vie du jeune et de faciliter un accès rapide aux services de psychologie et de travail social, on recommande la création de passerelles entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et celui de la Santé et des Services sociaux.

On mise aussi sur l'offre d'activités qui visent l'acquisition d'habiletés de base, la connaissance de soi, les compétences en employabilité, etc. L'approche entrepreneuriale est d'ailleurs promue pour favoriser la reprise de confiance en soi du jeune et la consolidation de ses compétences-dés.

En phase d'employabilité, l'accès à diverses formules alternatives de formation (entreprises d'insertion, plateaux de travail, stages rémunérés en entreprises avec un soutien communautaire, etc.) est recommandé. Aussi, on indique qu'Emploi-Québec devrait permettre aux jeunes d'accéder plus d'une fois aux programmes d'employabilité ; ces jeunes devraient avoir le droit de changer d'option.

Les services d'employabilité offerts devraient aussi tenir compte des besoins particuliers des jeunes anglophones, immigrants, autochtones et membres de minorités visibles. L'intégration de volets de francisation aux programmes d'employabilité répondrait à une demande pour certains jeunes. La transition entre l'obtention d'un diplôme et le premier emploi serait également plus difficile pour ces groupes, ainsi que pour les jeunes qui ont un handicap, ce qui justifie un accompagnement particulier.

Plusieurs interpellent les employeurs, qui sont, eux aussi, responsables d'une intégration réussie. Il faut favoriser l'offre d'un soutien et d'activités de formation en milieu de travail. Les entreprises doivent être sensibilisées aux réalités que vivent les jeunes en difficulté. En ce sens, il faut valoriser les échanges et les discussions avec les jeunes plus éloignés du marché du travail et trouver les mécanismes afin que les entreprises soient sensibilisées à leur réalité. Des activités de jumelage et de mentorat en milieu de travail sont aussi suggérées. Enfin, les employeurs ne doivent pas se soustraire à la responsabilité sociale de soutenir les études des jeunes ; ils ne doivent pas favoriser l'interruption de leur parcours scolaire.

« [...] nous sommes convaincus que la responsabilité de s'engager ne peut résider que sur les seules épaules des jeunes employés, les employeurs doivent aussi faire leur part pour que l'embauche, l'intégration et le maintien durable en emploi soient un succès⁴⁷. »

47 COLLECTIF AUTONOME DES CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC. *Osons une stratégie d'action jeunesse bienveillante et solidaire - pour un avenir où chaque jeune déploie son potentiel afin d'offrir ses talents à la collectivité, mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse du Québec, décembre 2019, p. 21.*

4.3 Un traitement équitable

Rendre plus équitable le traitement des jeunes dans les milieux de travail est le troisième objectif priorisé à l'axe Emploi, selon près de 20 % des répondantes et répondants au questionnaire en ligne.

Éliminer les clauses de disparité de traitement

Des personnes participantes notent l'existence de normes, en milieux de travail, qui sont fort préjudiciables aux jeunes et qui portent atteinte à l'équité intergénérationnelle. En conséquence, une mise à jour de la Loi sur les normes du travail est recommandée afin d'interdire complètement les clauses de disparité de traitement.

« [...] les clauses de disparité de traitement (CDT) aux régimes existants sont encore permises par la loi et, selon les données les plus récentes disponibles, Retraite Québec dénombre encore 97 régimes sous sa surveillance comportant une CDT basée sur la date d'embauche dans le régime de retraite. Cela représente 13 % des régimes à prestations déterminées surveillées par l'organisme, et plus du tiers des participants visés par ce type de régime reçoivent un traitement moins favorable que leurs collègues⁴⁸. »

Plus de sécurité

Des statistiques démontrent la grande vulnérabilité des jeunes en matière de santé et de sécurité en milieu de travail. Ces derniers sont, notamment, plus touchés par les accidents du travail et les lésions en lien avec le stress aigu et chronique en emploi. Des personnes participantes demandent une réforme du système de santé et de sécurité du travail afin de protéger l'intégrité physique et la santé mentale des jeunes, dont ceux qui sont engagés dans les agences de personnel. Elles veulent que la protection soit aussi étendue aux étudiantes et étudiants stagiaires, que ceux-ci soient rémunérés ou non.

Hausser le salaire minimum

De manière simple et directe, nombreuses sont les personnes participantes qui revendiquent une hausse du salaire minimum.

« Enfin, une augmentation significative du salaire minimum serait également à prendre en considération. Le travail doit permettre à toutes et tous de sortir de la précarité ; pas de s'y maintenir⁴⁹. »

⁴⁸ **FORCE JEUNESSE.** *Mémoire présenté dans le cadre de la consultation relative au Plan pour la jeunesse, p.6.*

⁴⁹ **REGROUPEMENT DES AUBERGES DU CŒUR, BÉLANGER, Marc-André.** *Mémoire présenté dans le cadre du renouvellement du Plan d'action jeunesse, 2019.*

DES RÉGIONS ATTRAYANTES

Les objectifs qui visent à *favoriser la mobilité en région, au Canada et sur le plan international* et à *tirer parti des occasions d'emploi offertes dans toutes les régions du Québec* ont été beaucoup moins discutés par les participantes et participants aux diverses activités de la consultation. Il reste que les sujets de l'emploi et de la vie en région ont été commentés.

Selon des personnes participantes, le marché du travail en région fait face à des défis de taille, notamment en lien avec le vieillissement démographique. On note aussi une méconnaissance des régions et des perspectives qu'elles peuvent offrir en matière d'emploi. Il est suggéré de diffuser de l'information sur les entreprises en région et les possibilités d'emploi qu'on peut y trouver.

Pour l'organisme Place aux jeunes en région, une lutte contre les préjugés envers les régions s'avère importante. Il est d'ailleurs proposé qu'une offre de formation mettant en valeur les régions du Québec soit élaborée et inscrite dans le programme scolaire.

Il faut aussi donner aux régions les moyens d'être attrayantes afin de favoriser la mobilité des jeunes. Pour ce faire, Place aux jeunes en région recommande la création d'un réseau de transport en commun efficace et abordable, la diversification des logements offerts et l'accès à un service Internet et à une couverture cellulaire de qualité. On souhaite aussi que les établissements d'enseignement postsecondaire offrent davantage de stages dans toutes les régions du Québec. Enfin, on propose une décentralisation de la fonction publique, ce qui créerait des postes pour les jeunes et contribuerait, par ailleurs, à la diversification économique des régions⁵⁰.

50 PLACE AUX JEUNES EN RÉGION. *S'engager pour notre avenir, mémoire, consultation du 13 décembre 2019 – un Québec à ton image, un Québec dont tu es fier.*

5. AXE ENTREPRENEURIAT

Dans tous les axes, des participantes et des participants témoignent des bénéfices individuels et collectifs des valeurs entrepreneuriales ou de l'esprit d'entreprendre. Ils évoquent aussi des modèles d'entrepreneuriat culturel, vert ou autre, ce qui révèle la transversalité de cet axe.

L'ENTREPRENEURIAT : UNE DIVERSITÉ DE MODÈLES

« Entreprendre permet de s'accomplir, de donner vie à ses idées, de faire des choix en cohérence avec ses valeurs et de contribuer à un domaine, comme à une communauté. Entreprendre est une aventure humaine qui se vit en plomberie comme en design, se déploie sous la forme d'une innovation technologique ou sociale, prend la forme d'une boulangerie de village, comme d'un cirque international. Pour les jeunes, l'entrepreneuriat n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'exprimer une passion, de choisir un mode de vie, d'exprimer des valeurs⁵¹. »

Et cet esprit entrepreneurial, dont on soulève fréquemment les bénéfices individuels, peut aussi se traduire plus formellement dans divers modèles et structures d'entreprises créés par des jeunes.

Le sociologue Jacques Hamel affirme « qu'avec les Z, on a affaire à une génération sujette à l'individualisation, c'est-à-dire l'inclination à agir par soi-même, de son propre chef. De ce fait, ils voient d'un bon œil d'être leur propre patron et, ainsi, se soustraire à la hiérarchie présente dans le milieu de travail⁵² ». Selon les résultats d'un sondage, l'entrepreneuriat serait perçu par les jeunes comme un choix de carrière, voire la profession la plus désirable. Plus du tiers (37 %) des jeunes de 18 à 34 ans affirment qu'ils aimeraient un jour posséder leur propre entreprise⁵³.

L'entrepreneuriat ne se limite pas aux modèles des gens d'affaires classiques ou encore du travailleur ou de la travailleuse autonome. Selon plusieurs, les jeunes sont soucieux de créer des entreprises qui répondent aux enjeux qui leur tiennent à cœur, notamment ceux en lien avec le bien-être de la communauté et la protection de l'environnement. Les modèles d'entrepreneuriat collectif, coopératif ou d'économie sociale répondraient aux idéaux de bien des jeunes.

51 **OSENTPRENDRE**. *Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse, Secrétariat à la jeunesse, décembre 2019, p. 11.*

52 **ACADEMOS**. *Expérimenter la réalité du marché du travail, mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec, décembre 2019, p. 27.*

53 **Selon un sondage de la Fondation de l'entrepreneurship, cité dans ACADEMOS**. *Expérimenter la réalité du marché du travail, mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec, décembre 2019, p. 27.*



5.1 Encourager la culture entrepreneuriale

L'analyse des diverses données de la consultation indique qu'*encourager la culture entrepreneuriale* est l'un des objectifs à prioriser. Pour plusieurs, l'école joue un rôle déterminant quant à la transmission des valeurs et des compétences entrepreneuriales. Et pour ce faire, tous les milieux scolaires, de l'école primaire à l'université, sont interpellés.


Selon plusieurs, l'éducation à l'esprit d'entreprendre à l'école a des retombées sur la persévérance scolaire, la réussite éducative et l'épanouissement personnel ; elle contribue aussi à la culture entrepreneuriale.

On insiste pour que l'entrepreneuriat soit démystifié et qu'il devienne une option de carrière accessible pour les jeunes. Cela permettra d'assurer une relève, de favoriser la création d'entreprises et, ultimement, de contribuer au développement social et économique des communautés et du Québec.

Ainsi, il faut informer, sensibiliser et éduquer les jeunes aux possibilités et aux bénéfices des divers modèles d'entrepreneuriat, incluant ceux qui ont une finalité sociale. Les jeunes doivent avoir une perspective économique plus complète de la réalité du Québec. On doit aussi parler de repreneuriat et même d'intrapreneuriat (soit agir comme une entrepreneuse ou un entrepreneur alors qu'on est employé dans une organisation).

Les visites d'entreprises, les rencontres avec des gens d'affaires au moyen de conférences et d'activités de mentorat ainsi que la mise en place de concours d'idées et de cas sont autant d'exemples de mesures présentées pour développer la culture entrepreneuriale des jeunes.

Il est aussi essentiel d'offrir aux jeunes des occasions d'expérimenter par des projets concrets au sein et en dehors de l'école. On parle alors de soutenir et de formaliser diverses activités : offre de stages en entreprise, expériences pratiques liées au lancement et à la gestion d'une entreprise, programmes d'initiation à l'entrepreneuriat, initiatives de préincubation et d'incubation de jeunes pousses, projets de collaboration entre des entreprises d'économie sociale et des étudiants universitaires, etc.



Le déploiement de ces actions nécessite des ressources financières suffisantes pour soutenir les initiatives élaborées dans les écoles primaires et secondaires, la création d'une mesure budgétaire pour diffuser l'esprit entrepreneurial au collégial, le maintien du réseau SISMIC, qui vise l'idéation et l'incubation d'entreprises collectives portées par les jeunes, l'ajout de ressources en région pour instaurer les programmes d'initiation à l'entrepreneuriat, le soutien à divers organismes du milieu dont la mission est associée à l'entrepreneuriat, etc.

5.2 Soutenir le démarrage d'entreprise par les jeunes

Le soutien au démarrage d'entreprise par les jeunes est un autre objectif principal à prioriser selon les participantes et participants de la consultation. Au-delà du désir, il y a un passage à la création et au démarrage d'une entreprise, qu'il faut appuyer.

Plusieurs des commentaires recueillis mentionnent des obstacles rencontrés par les jeunes entrepreneuses et entrepreneurs : manque d'information et de préparation, difficulté d'accès au financement, désarroi devant la complexité des démarches administratives, isolement, méconnaissance des programmes et des ressources disponibles, etc.

« Or si des projets sont adaptés à l'éducation à l'entrepreneuriat, un manque apparaît dans l'accompagnement des entrepreneurs⁵⁴. »

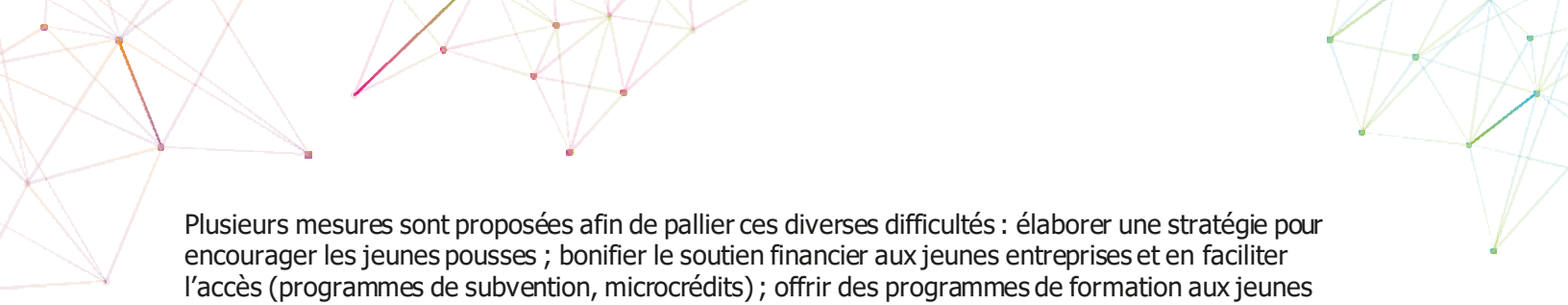
« Plusieurs jeunes souhaitent se lancer en affaires, mais ne savent pas comment. Plusieurs jeunes entrepreneurs ne voient pas l'importance d'effectuer un plan d'affaires, une étude de marché et des prévisions financières dans le but d'assurer le succès de leur entreprise. On se retrouve donc avec des fermetures ou des faillites, au bout de quelques années, qui, quelques fois, auraient pu être évitées⁵⁵. »

« Même si la vie d'entrepreneur est attirante et semble répondre à plusieurs égards aux valeurs des jeunes (horaire flexible, autonomie, etc.), nous remarquons qu'ils vivent des impacts anxigènes lorsqu'ils font face aux réalités concrètes qu'entraîne ce mode de vie (isolement, longues heures, revenus instables, etc.⁵⁶). »

54 **RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC.** *Un projet de société audacieux, pour une jeunesse fière et impliquée, septembre 2019, p. 61.*

55 **JA QUÉBEC (Les programmes éducatifs).** *Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du Plan d'action jeunesse, décembre 2019.*

56 **COLLECTIF AUTONOME DES CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC.** *Osons une stratégie d'action jeunesse bienveillante et solidaire - pour un avenir où chaque jeune déploie son potentiel afin d'offrir ses talents à la collectivité, mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse du Québec, décembre 2019, p. 22.*



Plusieurs mesures sont proposées afin de pallier ces diverses difficultés : élaborer une stratégie pour encourager les jeunes pousses ; bonifier le soutien financier aux jeunes entreprises et en faciliter l'accès (programmes de subvention, microcrédits) ; offrir des programmes de formation aux jeunes entrepreneuses et entrepreneurs afin qu'ils acquièrent des compétences, notamment en gestion, en finances et en comptabilité ; mettre sur pied des espaces collaboratifs pour favoriser l'échange entre jeunes entrepreneuses et entrepreneurs et briser leur isolement ; alléger les normes administratives et législatives ; favoriser le mentorat ; faire connaître les programmes et les ressources disponibles pour soutenir les jeunes ; créer un statut fiscal d'étudiant-entrepreneur, etc.

LE REPNEURIAT : UN MODÈLE PEU DISCUTÉ

À l'axe Entrepreneuriat, l'objectif *Faciliter la reprise d'entreprises, notamment pour les entreprises familiales* n'a été priorisé que par 10 % des répondantes et répondants au questionnaire en ligne. C'est un sujet qui a également été peu discuté lors des Journées de jeunesse et dans les mémoires déposés.

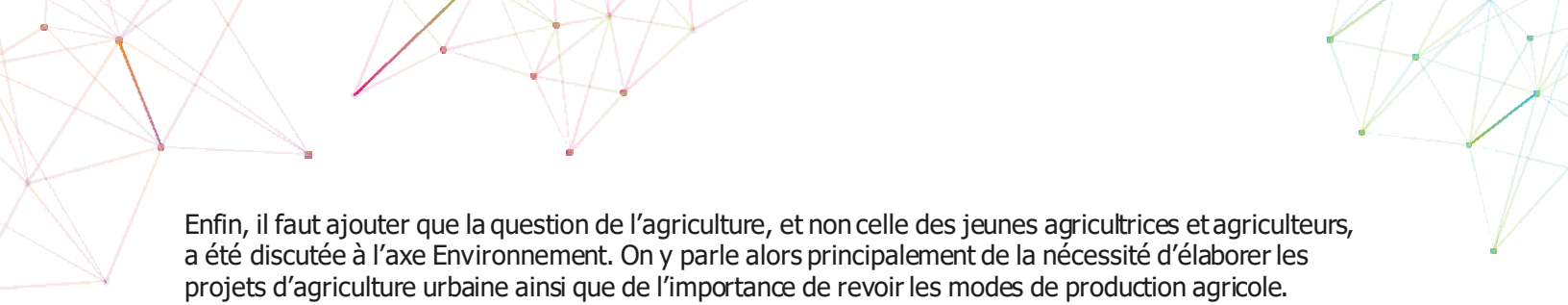
Quelques personnes participantes ont tout de même fait part du contexte de vieillissement démographique de la population des gens d'affaires qui, de prime abord, laisse envisager de nombreuses possibilités pour les jeunes qui souhaiteraient démarrer une entreprise. Toutefois, le transfert d'entreprises ne serait pas facile dans bien des cas ; des règles fiscales avantageraient la vente à un tiers plutôt qu'à la fille ou au fils de l'entrepreneuse ou entrepreneur, et les jeunes n'auraient pas toujours le capital suffisant pour acheter. On propose de créer des maillages intergénérationnels entre les personnes qui achètent et celles qui vendent, de revoir les règles fiscales et de faciliter l'accès au capital pour les jeunes.

5.3 Soutenir les jeunes entrepreneurs et entrepreneuses agricoles

Cet objectif a été priorisé, à l'axe Entrepreneuriat, par 18 % des répondantes et répondants au questionnaire en ligne. Aucun mémoire, déposé dans le cadre de la consultation, n'a abordé le sujet. Seuls quelques participantes et participants aux journées de consultation, principalement en région, ont commenté la situation de l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes. Ce sont surtout des barrières à l'accès à une entreprise agricole qui ont été nommées, notamment le coût des actifs et les normes de la Commission de la protection du territoire agricole, qui ne permettent pas la subdivision des terres. On mentionne aussi le peu de soutien pour des initiatives d'agriculture plus marginales, dont la production biologique, qui répondent aux valeurs des jeunes.

« Il y a un potentiel énorme en région pour l'agriculture. Fred Pellerin dit : "Il n'y avait rien chez nous, alors tout était possible⁵⁷". »

57 Propos d'un intervenant à la Journée de la jeunesse. Rimouski, automne 2019.



Enfin, il faut ajouter que la question de l'agriculture, et non celle des jeunes agricultrices et agriculteurs, a été discutée à l'axe Environnement. On y parle alors principalement de la nécessité d'élaborer les projets d'agriculture urbaine ainsi que de l'importance de revoir les modes de production agricole. On souhaite une production respectueuse de l'environnement, qui bannit l'utilisation des pesticides.

FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES AUX LIEUX DÉCISIONNELS ET PRÉPARER LA RELÈVE : UNE QUESTION DE CITOYENNETÉ, ET NON D'ENTREPRENEURIAT

Parmi les divers objectifs proposés à l'axe Entrepreneuriat, celui qui vise à *faciliter l'accès des jeunes aux lieux décisionnels et préparer la relève* a été priorisé par une personne répondante sur quatre au questionnaire en ligne.

Plusieurs participantes et participants à la consultation ont exprimé que cet objectif, par souci de cohérence, devrait être déplacé à l'axe Citoyenneté. D'ailleurs, c'est à ce dernier axe que le sujet a principalement été discuté. En effet, sur les 27 mémoires déposés qui commentent l'axe Entrepreneuriat, seulement deux comportent des propos sur cet objectif, alors que près de la moitié de ceux qui ont commenté le sujet de la citoyenneté évoque la participation des jeunes aux processus décisionnels.

6. AXE ENVIRONNEMENT

Selon les résultats du questionnaire en ligne, l'environnement se situe au troisième rang quant aux actions à prioriser par le gouvernement, tout juste après l'éducation et la santé. Aussi, parmi les 70 mémoires déposés lors de la consultation sur l'élaboration du plan d'action jeunesse, 35 commentent le champ d'intervention environnement, ce qui en fait le quatrième thème le plus souvent abordé.

QUELLE ACTION DEVRAIT ÊTRE PRIORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN FAVEUR DES JEUNES ?

Selon près d'une personne sur cinq (19 %), l'environnement est le champ d'action à prioriser par le gouvernement.

Source : Questionnaire en ligne

Plusieurs participantes et participants à la consultation font part de leur satisfaction quant à l'ajout d'un axe consacré à l'environnement. Plus encore, certains indiquent que ce sujet transversal doit être présent à tous les axes du plan d'action jeunesse.

6.1 L'engagement des jeunes dans la lutte contre les changements climatiques

L'environnement et la lutte contre les changements climatiques représentent des préoccupations majeures pour les jeunes. Si, pour certains, l'ampleur des défis à relever crée un sentiment d'impuissance, voire de l'écoanxiété, nombreux sont ceux qui proposent un projet de société qui interpelle les idéaux et les modes de vie actuels.

UN VÉRITABLE PROJET DE SOCIÉTÉ

Pour bien des jeunes qui ont témoigné à la consultation, le défi immense d'assurer une transition écologique juste ne peut être relevé que par la concrétisation d'un véritable projet de société.

Diminuer l’empreinte carbone afin de minimiser les répercussions des changements climatiques impose des mesures profondes, concrètes et globales ; de « vraies actions », comme des jeunes l’expriment. On parle d’interdire tout nouveau projet d’exploitation des énergies fossiles et d’infrastructures à forte émission de gaz à effet de serre, de réduire la production et la consommation de viande, d’éliminer les pesticides en agriculture, d’appliquer le principe du pollueur-payeur, de respecter les territoires et les droits ancestraux des nations autochtones, de renverser le système capitaliste, d’amorcer la décroissance, de faciliter l’adoption des enfants, etc. Ces recommandations, le rappellent les jeunes, s’appuient sur les faits et la science.

Le projet de société proposé est aussi profondément humain : il vise une meilleure qualité de la vie pour toutes et tous ainsi qu’une communauté de partage et d’entraide.

« On aspire à mieux que la croissance du produit intérieur brut ; on aspire à du bonheur⁵⁸. »

Les jeunes souhaitent prendre part activement à la construction d’un projet de société. Et pour ce faire, leur voix doit être entendue et prise en compte. Plusieurs participantes et participants à la consultation demandent la mise sur pied de structures jeunesse consacrées à l’environnement.

« Non seulement la jeunesse souhaite voir son gouvernement foncièrement s’investir dans la lutte aux changements climatiques, mais elle souhaite également être incluse dans le processus par la création d’un conseil jeunesse qui aurait pour responsabilité d’accompagner le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans la mise en place de mesures transitoires⁵⁹. »

Les organismes qui offrent des services aux jeunes font aussi le constat de ce désir d’engagement dans la lutte contre les changements climatiques. Plusieurs recommandent de soutenir diverses possibilités de mobilisation des jeunes afin de leur permettre d’élaborer des solutions conformes à leurs besoins et à leurs aspirations.

« Nous nous joignons à nos collègues du RCJÉQ pour affirmer que “notre société a besoin de toute la créativité des jeunes pour construire un monde meilleur. Il nous faut inventer de nouvelles façons de vivre ensemble, de se nourrir, se vêtir, se transporter, habiter, consommer, se soigner, etc.”. [...] Nous proposons de soutenir la création de comités jeunesse d’action écocitoyenne sur les territoires de chaque CJE, en partenariat avec le milieu. Ils seraient formés d’une diversité de jeunes et, donc, représentatifs, afin de réfléchir aux mandats suivants : adoption d’un mode de vie écoresponsable ; actions pour réduire l’écoanxiété ; vulgarisation scientifique et appropriation des connaissances ; éducation civique et participation citoyenne⁶⁰. »

58 Témoignage cité dans ENVIRONNEMENT JEUNESSE. *Vision de la jeunesse pour le Québec en 2030, présentée dans le cadre de la consultation publique pour le Plan d’électrification et de changements climatiques du gouvernement du Québec. Propos recueillis par Environnement Jeunesse dans le cadre de l’édition 2019 du colloque annuel en environnement tenu du 4 au 6 octobre au cégep du Vieux Montréal, 14 octobre 2019, p. 11.*

59 FÉDÉRATION ÉTUDIANTE COLLÉGIALE DU QUÉBEC. *Rapport de consultation autonome, 2019, p. 3.*

60 COLLECTIF AUTONOME DESCARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC. *Osons une stratégie d’action jeunesse bienveillante et solidaire, mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la Stratégie d’action jeunesse du Québec, décembre 2019, p. 19.*

6.2 Encourager les comportements écoresponsables

Une personne participante sur trois au questionnaire en ligne a priorisé l'objectif *Encourager les comportements écoresponsables*, ce qui représente le plus fort taux de réponse à l'axe Environnement. Le verbe *encourager* apparaît toutefois bien timide aux yeux de plusieurs. Le souhait de renforcer les actions à poser en matière de protection de l'environnement est une demande récurrente des personnes participantes. Les verbes doivent traduire de « vraies actions », comme mentionné précédemment. Pour plusieurs, il faut obliger les gens, éliminer, abolir, bannir, etc.

Bien des personnes participantes exposent clairement que les comportements écoresponsables ne relèvent pas de la seule responsabilité individuelle ; ce sont les contextes et les milieux qui façonnent les manières de penser et d'agir en la matière. Ainsi, l'importance de ne pas culpabiliser les personnes pour leurs choix est maintes fois affirmée.

Sensibiliser et informer sur les comportements écoresponsables

Il s'avère nécessaire, dans un premier temps, de sensibiliser et d'informer la population sur les conduites responsables. Les jeunes et les moins jeunes doivent être éclairés quant à leurs choix de consommation ; ils doivent avoir accès à diverses connaissances et compétences pour trier, recycler et composter les déchets, choisir, etc.

« Il faut sensibiliser plus largement les jeunes aux mauvaises habitudes de consommation. Par exemple, changer de cellulaire chaque année, acheter des vêtements synthétiques, etc.⁶¹ »

« Instaurer une charte et un affichage clair pour les produits de consommation et d'alimentation, qui établiraient clairement le niveau de dangerosité, de produits chimiques, de produits dangereux, le taux de pesticide Roundup dans le produit⁶². »

61 Propos d'un participant à la Journée de la jeunesse. Gatineau, automne 2019.

62 MAISON DES JEUNES LA BARAK DE MASCOUCHE. Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du Plan d'action jeunesse, automne 2019.



Des environnements favorables à l'adoption de comportements écoresponsables

Les choix de consommation et l'adoption de comportements écoresponsables sont facilités par la maîtrise des connaissances, mais aussi par des adaptations au milieu. Ainsi, il faut améliorer l'accessibilité aux espaces pour récupérer, trier, recycler et composter les déchets. Plus de fontaines d'eau, dans les endroits publics, doivent être installées. On recommande également des actions plus fermes, des lois et des règlements qui bannissent certains produits (notamment le plastique, le polystyrène et les pesticides), qui taxent la consommation d'eau et des produits d'origine animale, qui internalisent les coûts de la pollution dans le prix des biens, qui réduisent les taxes d'achat de produits écoresponsables, qui interdisent l'obsolescence programmée, qui favorisent la démarche zéro déchet, etc.

Favoriser l'achat local

Enfin, selon plusieurs, la pratique de l'achat local doit être soutenue pour ses bénéfices environnementaux, en raison de la réduction du transport des marchandises, mais aussi pour ses retombées économiques, logistiques et sociologiques. Diverses initiatives qui faciliteraient l'achat local doivent être planifiées. Aussi, des normes doivent être établies pour exiger un pourcentage déterminé d'achat de produits du Québec de la part des grandes entreprises, mais également du gouvernement, qui a la responsabilité d'assurer un leadership à cet effet.

6.3 Soutenir les projets d'éducation à l'environnement

Soutenir les projets d'éducation à l'environnement est l'objectif priorisé par 20 % des répondantes et répondants au questionnaire en ligne à l'axe Environnement.

Du primaire à l'université, l'école est fréquemment mentionnée pour son rôle clé d'éducation à l'environnement, auquel on ajoute souvent celui d'enseigner l'écocitoyenneté. Cette dernière favorise une prise de conscience écologique, soit celle d'appartenir à un environnement, et mise sur l'acquisition des capacités de débattre, d'innover et de trouver collectivement des solutions. L'intégration de l'environnement et de l'écocitoyenneté au curriculum scolaire est, à plusieurs reprises, recommandée. Certains mentionnent la Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté.

ÉCOLOGISER LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Les établissements scolaires doivent aussi refléter les idéaux du développement durable.

Pour plusieurs, il faut verdir les écoles en créant des jardins, en plantant des arbres, en installant des toits verts, etc. Il est aussi réclamé que tous les moyens pour recycler et composter les déchets y soient accessibles. L'utilisation des articles à usage unique, dont les bouteilles d'eau, la vaisselle et les ustensiles, doit également être bannie des établissements scolaires.

L'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté doit aussi s'accomplir et se poursuivre en dehors du cadre scolaire. Plusieurs organismes, dans la communauté, participent à cet éveil d'une conscience écologique par la mise en place de nombreuses initiatives qu'il faut soutenir. Les jeunes de milieux plus vulnérables, dont les préoccupations premières ne sont, bien souvent, pas environnementales, gagnent, par ailleurs, à participer à ces initiatives, qui sont aussi des occasions de sensibilisation, de partage et d'autonomisation.

« Pour les [jeunes au parcours de vie différencié], les reconnecter à la nature et répondre à leurs besoins, les organismes communautaires ont développé des jardins communautaires et des projets d'éducation à l'environnement avec une approche globale et solidaire en sécurité alimentaire. Ces organismes apprennent aux jeunes non seulement comment faire pousser des fruits et des légumes, mais aussi comment faire des choix alimentaires plus sains. Ils sensibilisent les jeunes sur les enjeux environnementaux et sont à leur écoute pour développer des projets qui répondent à leurs inquiétudes et besoins⁶³. »

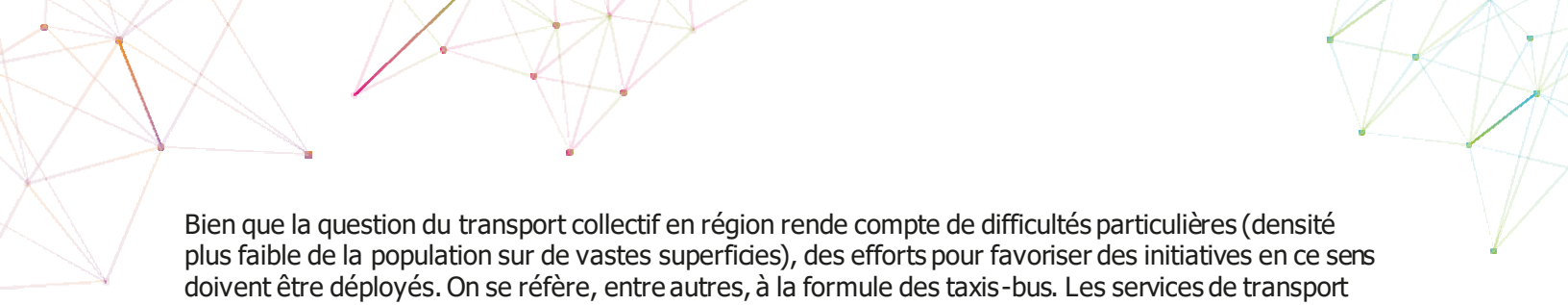
6.4 Promouvoir le transport durable

La consultation sur le prochain plan d'action jeunesse fait ressortir une préoccupation claire pour la question du transport, puisque ce secteur est responsable d'une large part des émissions de gaz à effet de serre.

L'une des recommandations les plus fréquentes tient à privilégier le déploiement du transport collectif par autobus, trains, métros, etc. On souhaite que ces modes de transport soient plus esthétiques et confortables ainsi que plus accessibles économiquement ; certains demandent même la gratuité. On veut aussi une hausse de la fréquence des trajets et davantage de circuits. L'importance d'une accessibilité pour les personnes handicapées est soulignée.

Le laissez-passer de l'Université Laval, qui réduit les tarifs des services des réseaux de transport, est mentionné à quelques reprises comme une excellente initiative.

63 REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES JEUNESSE DU QUÉBEC. *Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec, décembre 2019, p. 15.*



Bien que la question du transport collectif en région rende compte de difficultés particulières (densité plus faible de la population sur de vastes superficies), des efforts pour favoriser des initiatives en ce sens doivent être déployés. On se réfère, entre autres, à la formule des taxis-bus. Les services de transport collectif entre les régions doivent également être améliorés et accessibles économiquement.

Le transport actif, soit la marche, le vélo, les patins à roulettes et autres, est favorisé. Il faut toutefois bonifier le réseau des pistes cyclables et aménager les environnements, peu importe la saison, pour que les déplacements actifs soient sécuritaires. L'implantation de réseaux de vélos communautaires est aussi recommandée, et non uniquement dans les lieux touristiques ou les centres-villes.

Bref, ce qui est demandé consiste à cesser d'investir dans l'automobile et l'aménagement des axes routiers. Des personnes participantes suggèrent de diminuer le nombre de places de stationnement offertes, voire d'interdire la circulation automobile dans les centres-villes. C'est dans cette optique de réduire les gaz à effet de serre que le télétravail est aussi relevé comme une solution à étendre. Enfin, l'électrification des transports collectifs et de la voiture est aussi recommandée par des personnes participantes.

6.5 Favoriser le contact avec la nature

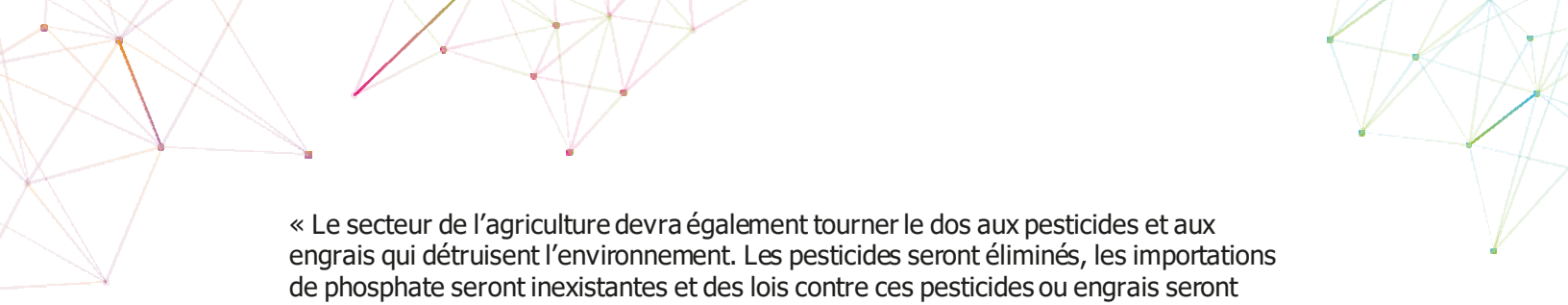
Favoriser le contact des jeunes et des moins jeunes avec la nature apparaît essentiel afin que toutes et tous en apprécient la beauté et les bienfaits et qu'ils acquièrent, en conséquence, une sensibilité à la défendre et la protéger. Ce rapprochement souhaité avec la nature s'exprime par des actions diversifiées.

Nombreuses sont les propositions relatives au verdissement des milieux de vie, notamment celui des écoles et des villes, petites ou grandes. Il faut planter des arbres, aménager de nouveaux parcs, déployer la formule des jardins communautaires, verdir les toits, fleurir les ruelles, etc. En plus de favoriser le contact avec la nature, les personnes participantes relèvent bien d'autres bénéfices au verdissement : bonification esthétique, réduction de la pollution, diminution de l'effet des îlots de chaleur, etc.

L'accès à la vaste nature est aussi recommandé, et cela, notamment, par l'entremise des parcs nationaux. Toutefois, si plusieurs suggèrent des tarifs réduits pour les jeunes, ou même la gratuité d'accès aux sites, les modalités de transport pour se rendre aux parcs doivent également être bonifiées.

Toute la question de l'agriculture retient particulièrement l'attention à cet axe. Plusieurs évoquent l'élaboration de projets d'agriculture et d'apiculture en milieu urbain.

Enfin, certains expriment leur souhait pour une agriculture plus respectueuse de la terre et des animaux, qui doit rapidement prendre un virage de production biologique.



« Le secteur de l'agriculture devra également tourner le dos aux pesticides et aux engrais qui détruisent l'environnement. Les pesticides seront éliminés, les importations de phosphate seront inexistantes et des lois contre ces pesticides ou engrais seront adoptées et rigoureusement mises en œuvre⁶⁴. »

6.6 Plus de technologies vertes

Les technologies vertes, dont il est ici question, font référence à des sources d'énergie, à des procédés ou des pratiques, ou encore à des innovations qu'on veut propres, renouvelables, durables, etc.

Plusieurs insistent sur l'importance de légiférer de manière à ce que les grandes entreprises prennent un virage écoresponsable et respectueux de l'environnement.

L'électrification des transports, l'utilisation des panneaux solaires, le chauffage des bâtiments par la géothermie, l'amélioration des centres de triage et de recyclage, la rénovation et l'isolation durables des bâtiments, l'installation de toits végétaux et l'innovation dans les productions agricoles sont des technologies fréquemment mentionnées par les personnes participantes.

Si la transition écologique nécessite l'utilisation des technologies vertes, elle exige aussi des mesures favorables à leur déploiement. Ainsi, la recherche scientifique sur la lutte contre les changements climatiques représente une priorité qui implique la définition de critères d'obtention des bourses de recherche et une bonification des budgets consacrés à cette problématique. Enfin, les mesures susceptibles d'encourager l'entrepreneuriat vert sont aussi à privilégier.

64 ENVIRONNEMENT JEUNESSE. *Vision de la jeunesse pour le Québec en 2030*, présentée dans le cadre de la consultation publique pour le Plan d'électrification et de changements climatiques du gouvernement du Québec, propos recueillis par Environnement JEUnes se dans le cadre de l'édition 2019 du colloque annuel en environnement tenu du 4 au 6 octobre au cégep du Vieux Montréal, 14 octobre 2019, p. 6.

7. AXE CULTURE

Sur 70 mémoires déposés, 32 ont abordé le thème de la culture. Des participantes et des participants accueillent favorablement ce nouveau champ d'action, dont la transversalité est fréquemment soulignée. L'axe suscite nombre de commentaires, parfois émotifs, qui fournissent des indices sur les valeurs qui animent les jeunes.

LA CULTURE EN DÉFINITION

Les propos des participantes et participants à la consultation dévoilent des définitions de la culture, dont les contours fluctuent. En effet, certains se réfèrent principalement à diverses formes d'expression artistique, alors que d'autres présentent une conception sociologique de la culture en parlant d'identité collective, d'un « nous » en constante évolution où la jeune génération joue un rôle parfois déstabilisant, mais nécessaire. Il n'y a pas de contradiction entre ces diverses définitions ; les manifestations artistiques et culturelles sont issues d'une culture plus globale qu'elles concourent à sublimer.

« Les jeunes semblent de plus en plus convaincus de la nécessité de rompre avec certains traits qui composent notre culture québécoise : culture de la voiture, du salariat, de la croissance, de la maison unifamiliale avec cour et piscine, de l'avion et des voyages dans le sud, du prêt à jeter⁶⁵. »

« Chaque génération a besoin que celle qui suit vienne lui "casser les oreilles" et lui ouvrir les yeux à de nouvelles manières de voir et de faire. C'est le signe d'une culture vivante qui continue de rassembler et de s'inscrire dans l'histoire d'un peuple⁶⁶. »

⁶⁵ ENVIRONNEMENT JEUNESSE. *Vision de la jeunesse pour le Québec en 2030*, présentée dans le cadre des consultations en vue du prochain plan pour la jeunesse, 9 décembre 2019, p. 15.

⁶⁶ REGROUPEMENT DESAUBERGÉS DU CŒUR. *Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du plan d'action jeunesse*, automne 2019.

7.1 La priorité : Soutenir la pratique d'activités culturelles

QUEL OBJECTIF LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEVRAIT-IL PRIORISER EN MATIÈRE DE CULTURE POUR LES JEUNES ?

Parmi les cinq objectifs proposés à l'axe Culture, celui qui vise à *soutenir la pratique d'activités culturelles* est le choix le plus populaire. Le tiers des personnes répondantes (32,4 %) l'ont priorisé.

Source : Questionnaire en ligne

La pratique d'activités culturelles : une saine habitude de vie ?

Pour plusieurs, soutenir la pratique d'activités culturelles auprès des jeunes s'avère essentiel, et cela, notamment, en raison des nombreux bienfaits qu'elle induit. L'expérience artistique contribue au développement psychosocial des jeunes. Elle favorise l'expression et l'affirmation de soi et concourt au bien-être émotionnel. Elle brise l'isolement et participe à la cohésion sociale. Pour des jeunes de milieux plus vulnérables, certains affirment même qu'elle contribue à changer des destins.

« Il n'est plus à prouver que la pratique d'un art a de nombreux effets positifs et durables sur les individus et les communautés, tels un meilleur rendement scolaire, une communication améliorée et le renforcement de l'identité culturelle, pour ne nommer que ceux-ci⁶⁷. »

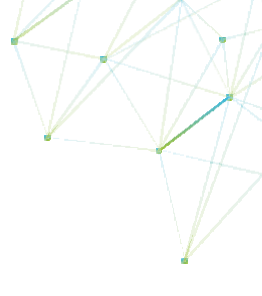

Certains proposent que la pratique d'activités culturelles, jugée aussi cruciale que le sport ou une saine alimentation, fasse partie des bonnes habitudes de vie.

Au sein ou en dehors de l'école : il faut expérimenter les activités culturelles

Les activités culturelles doivent se pratiquer, s'expérimenter, se vivre. Ce vécu favorise l'éclosion des champs d'intérêt et des talents ; il contribue à l'émergence de la relève et des publics de demain.

L'école primaire ou secondaire, mais aussi les établissements d'enseignement collégial sont désignés comme des voies privilégiées pour favoriser l'expérimentation. Sans compter qu'une offre d'activités culturelles structurée en parascolaire contribue à rendre l'école encore plus attrayante. Par ailleurs, des personnes participantes recommandent de rendre admissibles au programme La culture à l'école des organismes communautaires culturels afin que ceux-ci puissent donner des ateliers en classe.

67 JEUNES MUSICIENS DU MONDE. Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du Plan d'action jeunesse, automne 2019.



Lorsqu'on évoque les sorties scolaires obligatoires au théâtre, au concert ou dans les musées, des intervenantes et intervenants insistent sur le fait que ces activités ne doivent pas être « consommées » de manière passive. Il ne suffit pas d'asseoir un jeune dans une salle de spectacle pour en faire une expérience positive. On soutient l'importance d'expérimenter et de s'approprier la culture. Les jeunes doivent être accompagnés ; ils doivent bénéficier d'une éducation culturelle. Il est question d'éducation esthétique, de posture proactive face à une œuvre, de rapprochement des institutions culturelles vers les jeunes (médiation culturelle), etc.

« Le précepte de l'approche est que la meilleure façon de recevoir une œuvre est d'adopter une posture proactive. Par exemple, écrire, créer et questionner ses choix artistiques et ceux des créateurs de l'œuvre théâtrale que l'on s'apprête à voir permet d'enrichir considérablement l'expérience du spectateur puisqu'elle part du jeune et le lie à l'œuvre, et plus largement au monde⁶⁸. »

AU-DELÀ DE L'EXPÉRIENCE, DES CONTENUS THÉORIQUES

Quelques personnes participantes, qui se réfèrent à une conception plus anthropologique de la culture, suggèrent d'offrir davantage de contenus théoriques dans les cours d'histoire (savoirs sur les réalités régionales, la diversité culturelle et les nations autochtones).

Plusieurs soulignent également l'importance de concevoir des lieux de création, d'expérimentation et d'expression libre en dehors de l'école. Il faut des lieux pour collaborer et échanger, notamment si l'on considère que les outils numériques, auxquels les jeunes adhèrent, sont susceptibles, selon certains, de favoriser l'isolement. Il faut ainsi soutenir l'accessibilité financière et géographique des « médias-labs » et des divers programmes conçus par les organismes communautaires culturels, etc. En fait, il faut tout mettre en œuvre pour favoriser une citoyenneté culturelle où les jeunes deviendront les créateurs et les diffuseurs de culture.

« Il manque d'espaces accessibles et adaptés aux jeunes, pour s'exprimer, pratiquer et diffuser leur art. Soit un cadre libre et flexible, où ils ne se sentent pas jugés, sans pression, et hors du cadre scolaire ; avec un accès gratuit aux espaces, à des équipements artistiques et à du soutien professionnel⁶⁹. »

Enfin, des personnes participantes soulignent le difficile accès à l'expérimentation culturelle pour les jeunes issus de milieux plus vulnérables, en raison, entre autres, des coûts associés à une inscription, au transport ou au matériel. Des actions qui visent à fournir des occasions accessibles à ces jeunes pour explorer et exploiter de multiples formes de pratiques culturelles sont demandées. Les talents de ces jeunes doivent, eux aussi, être déployés ; il s'agit d'une occasion, parmi d'autres, de leur faire vivre des réussites.

68 **SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS.** Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du Plan d'action jeunesse, automne 2019.

69 **OXY-JEUNES.** Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement de la stratégie d'action jeunesse du Québec, décembre 2019, p. 5.

Expérimenter les activités culturelles par la rencontre et le partage

Plusieurs insistent sur la richesse d'expérimenter des activités culturelles dans la rencontre et le partage avec l'autre. Les maillages entre les jeunes et les artistes ou les travailleuses et travailleurs culturels doivent être favorisés.

« J'ai rencontré les artistes-mentors Lucie et Donald, il y a 3 ans. J'étais fermée comme un coquillage à l'époque. Lucie m'a convaincue de monter sur scène, lors de l'événement jeunesse CADOS, alors que j'avais peur, pas le courage, que je voulais annuler... Maintenant, je chante dans le bus, dans le métro, partout, tout le temps ! Les artistes-mentors, ils m'écoutent aussi, ils m'aident dans d'autres sphères de ma vie. Je les remercie pour ça⁷⁰. »

CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Pour les participantes et participants qui adoptent une conception plus globale de la culture, la création d'occasions de rencontres entre les générations ainsi que les communautés linguistiques, culturelles, régionales et autochtones doit être privilégiée. La demande de rencontres interculturelles et le souhait d'une culture inclusive sont fréquemment affirmés.

« Les jeunes Québécois, peu importe la communauté linguistique, bénéficieraient grandement d'un accès accru à des activités et à des programmes favorisant la mise en contact des communautés ou des écoles permettant à la jeunesse québécoise de se côtoyer afin de célébrer sa diversité de façon authentique et significative⁷¹. »

« Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant⁷². »

70 **Témoignage de Catherine, une jeune participante, cité dans le mémoire déposé par Oxy-Jeunes dans le cadre du renouvellement de la stratégie d'action jeunesse du Québec, décembre 2019, p. 5.**

71 **ASSOCIATION DES TOWNSHIPPERS. Renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse, mémoire, 26 novembre 2019, p. 6.**

72 **BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE. Mémoire sur la Stratégie jeunesse, 13 décembre 2019, p. 3.**

7.2 Favoriser l'offre culturelle québécoise

Favoriser l'accès aux produits culturels québécois est, selon une personne répondante sur cinq au questionnaire en ligne, l'objectif à prioriser en matière de culture.

Le terme *produits culturels* a été remis en question à quelques reprises. Parler de la culture comme d'un produit, ce qui suggère sa consommation passive, apparaît réducteur, de l'avis de personnes participantes. Certains proposent plutôt de parler d'offre ou d'accessibilité culturelle.

Une offre culturelle numérisée et mondialisée

D'entrée de jeu le contexte de facilité d'accès à une culture mondiale et, notamment, américaine est soulevé comme problématique.

« Les jeunes d'aujourd'hui ont tendance à consommer beaucoup de culture Internet, surtout internationale, au détriment de la culture québécoise. Les Netflix de ce monde ont remplacé le cinéma d'ici, le théâtre et même les spectacles de musique. Les plateformes numériques payantes se multiplient, pour la musique et le divertissement, et les jeunes semblent y investir leur argent plutôt que dans la culture d'ici ou dans la pratique de différentes formes d'art⁷³. »

« Le réel défi est de contrer l'américanisation de la culture québécoise⁷⁴. »

Plusieurs jeunes témoignent de cette facilité d'accès à un contenu culturel international, notamment anglophone, et proposent des solutions afin de mieux soutenir l'offre québécoise.

« Il y a des problèmes avec les algorithmes : ils ne nous amènent pas vers du contenu québécois ; seulement des propositions de la France ou des États-Unis⁷⁵. »

« Il faut obliger les géants du web à disposer du contenu québécois. Que le gouvernement les contraigne. Cela se fait en France⁷⁶. »

« Il faut essayer de "recapter" les revenus des GAFAM⁷⁷. »

73 COLLECTIF AUTONOME DESCARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC. *Osons une stratégie d'action jeunesse bienveillante et solidaire*, mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse, décembre 2019, p. 24.

74 Témoignage d'un intervenant à la Journée de consultation jeunesse, 12 décembre 2019.

75 Témoignage d'un jeune à la Journée de la jeunesse. Montréal, automne 2019.

76 Témoignage d'une jeune à la Journée de la jeunesse. Rimouski, automne 2019.

77 Témoignage d'un jeune à la Journée de la jeunesse. Gatineau, automne 2019.

Se reconnaître dans l'offre culturelle québécoise

Au-delà de mesures pour protéger l'offre culturelle du Québec, cette dernière doit aussi atteindre et intéresser le public. Plusieurs jeunes ont clairement exprimé ne pas se reconnaître dans les contenus québécois.

« Je ne m'identifie pas du tout à ce que je vois à la télé. L'humour n'est pas ce qui est véhiculé par les jeunes⁷⁸. »

« On n'a pas le même "wow" quand on regarde des contenus québécois⁷⁹. »

« Reconnaître les artistes ethnoculturels qui vivent au Québec, les encourager et voir leur représentation partout, incluant dans les médias⁸⁰. »

« La culture peut aussi servir de vecteur pour renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes. Il ne faut pas sous-estimer les effets négatifs possibles découlant du fait de ne pas se voir à l'écran⁸¹. »

La demande de diversifier l'offre culturelle est l'une des idées fortes de la consultation à l'axe Culture. Nombreux sont les propos qui convergent pour exiger plus de visibilité quant à la variété des genres, des cultures, des réalités régionales et autochtones, etc. La requête implique ainsi de rendre manifestes de nouvelles manières de penser et d'agir propres aux jeunes. Le souhait des jeunes pour une culture inclusive est clair dans leurs propos.

« On doit [...] rendre accessible au plus grand nombre l'expression d'une culture québécoise variée et vivante qui crée de nouveaux cadres, références ou langages et qui reflète le vécu et les aspirations des jeunes Québécois⁸². »

78 **Témoignage d'un jeune à la Journée de la jeunesse.** Montréal, automne 2019.

79 **Témoignage d'un jeune à la Journée de la jeunesse.** Baie-Comeau, automne 2019.

80 **CITOYENNETÉ JEUNESSE.** Mémoire déposé dans le cadre des consultations en vue du prochain plan pour la jeunesse – un Québec à ton image, un Québec dont tu es fier, 13 décembre 2019, p. 6.

81 **SOMMET SOCIOÉCONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES DES COMMUNAUTÉS NOIRES.** Regards sur les réalités des jeunes des communautés noires et de la diversité vivant au Québec, rapport présentant les préoccupations des jeunes présents lors de la consultation autonome organisée par le Sommet, le 14 décembre 2019, en vue du Plan d'action pour la jeunesse du Secrétariat à la jeunesse, p. 9.

82 **REGROUPEMENT DES AUBERGES DUCŒUR.** Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement du plan d'action jeunesse, automne 2019.



L'offre culturelle en région

Bien des participantes et participants font part des enjeux relatifs à l'accès aux manifestations culturelles pour les personnes des régions éloignées des grands centres. On y souligne la rareté de l'offre culturelle, des distances parfois importantes à franchir pour accéder à une activité, l'absence de moyens de transport, etc. Même les contenus culturels en ligne sont difficilement accessibles, alors que les réseaux Internet ne sont pas appropriés, voire présents. Dans ce contexte, on souligne l'importance d'assurer l'accès à un réseau Internet haute vitesse et de soutenir les activités culturelles offertes dans les milieux scolaires secondaire et collégial et les organismes culturels dans la communauté. L'implantation de lieux consacrés à la création artistique par et pour les jeunes est aussi recommandée.

7.3 La relève et les métiers culturels ou l'art de gagner sa vie

Soutenir la relève artistique et *Promouvoir les métiers culturels* sont des objectifs priorités respectivement par seulement 15 % et 8 % des répondantes et répondants au questionnaire en ligne. Ce sont également des sujets qui ont été moins commentés lors des journées de consultation et dans les mémoires.

Qu'on parle de relève, de jeunes artistes ou de métiers culturels, la stabilité financière apparaît comme l'enjeu majeur, selon plusieurs.

« L'enjeu pour le jeune artiste n'est pas de trouver du travail et/ou du financement pour réaliser ses projets, mais bien de gagner sa vie en pratiquant son art⁸³. »

On recommande la mise en place d'une politique pour aider les jeunes créatrices et créateurs, notamment ceux des régions et de la diversité culturelle, dans l'objectif de stabiliser leurs revenus. On suggère l'offre d'une bourse qui accorderait un salaire aux jeunes ayant réussi à percer le milieu, et cela, jusqu'à ce qu'ils stabilisent leurs revenus. L'accès à des initiatives qui viseraient à donner des perspectives d'emploi aux étudiantes et étudiants dans les domaines artistiques est aussi demandé. On évoque également l'accès, pour les jeunes artistes, à des lieux d'expérimentation et de diffusion protégés des impératifs de la rentabilité immédiate.

Enfin, selon plusieurs, les modèles d'entrepreneuriat collectif ou coopératif gagneraient à être connus des jeunes et utilisés dans les écoles qui touchent les arts et la culture. L'acquisition de compétences entrepreneuriales devrait être favorisée, car cela permet d'assurer une plus grande autonomie aux jeunes créatrices et créateurs.

83 ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC. *Mémoire déposé dans le cadre de la consultation pour le renouvellement du Plan d'action jeunesse, décembre 2019.*



7.4 Valoriser la langue française

L'objectif *Promouvoir la langue française* a été priorisé par une personne répondante sur cinq au questionnaire en ligne.

Dans un contexte où, comme mentionné précédemment, plusieurs évoquent la facilité d'accès, par des plateformes numériques, à une grande diversité de contenus culturels, notamment anglophones, la pérennité de la langue française apparaît comme un enjeu majeur. Certains notent qu'il ne faut pas tant *promouvoir* que *valoriser* la langue française.

Il faut la rendre attrayante, la transmettre en touchant les champs d'intérêt des jeunes (par exemple, utiliser le slam, le rap, etc.). En fait, la valorisation de la langue française passe par l'ensemble des mesures citées précédemment : favoriser l'expérimentation d'activités culturelles chez les jeunes, offrir un contenu culturel accessible et, surtout, diversifié, auquel les jeunes peuvent s'identifier, soutenir les jeunes de la relève artistique, planifier des rencontres entre les jeunes et les artistes, etc.

« Pour la corporation Secondaire en spectacle, cette valorisation [de la langue française] passe évidemment par l'expérimentation, mais également par la mise en contact des jeunes avec des artistes francophones. En effet, notre expérience des dernières années démontre un impact concret et significatif des rencontres avec les artistes sur la sensibilité des jeunes à la culture québécoise et francophone. À titre d'exemple, nous avons eu la chance d'avoir Patrice Michaud comme ambassadeur du Rendez-vous panquébécois 2018 et, dès l'édition suivante, nous avons pu constater l'explosion de l'utilisation de ses chansons dans les numéros de Secondaire en spectacle⁸⁴. »

84 **SECONDAIRE EN SPECTACLE.** *Avis de consultation, Plan pour la jeunesse*, mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la consultation en vue du prochain plan pour la jeunesse – un Québec à ton image, un Québec dont tu es fier, décembre 2019, p. 11-12.

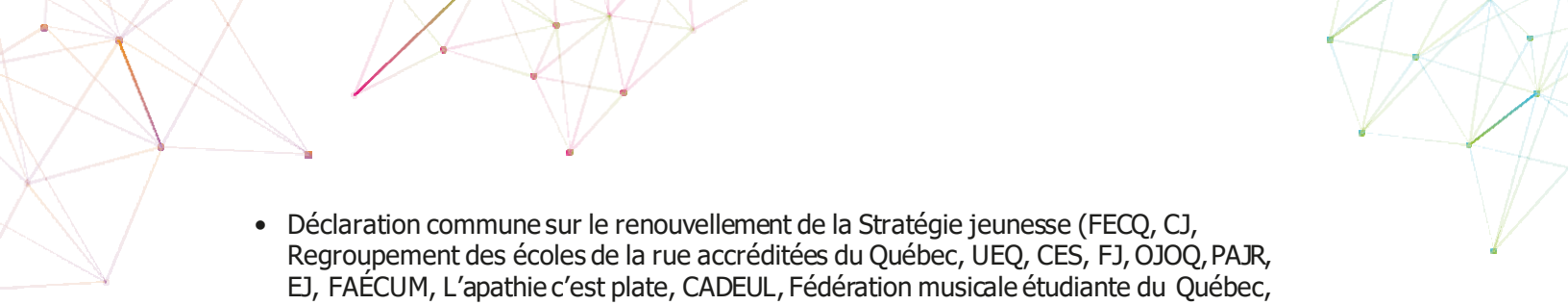


ANNEXE A

Liste des personnes et des organisations qui ont déposé un mémoire dans le cadre de la consultation :

- Academos
- Alliance des milieux alternatifs de scolarisation du Québec
- Alliance pour l'engagement jeunesse
- Association des bibliothèques publiques du Québec
- Association des cinémas parallèles du Québec – éducation culturelle
- Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec
- Association des Townshippers
- Association québécoise des organismes de coopération internationale
- Bureau de consultation jeunesse
- Bureau de mise en marché des bois
- Chantier de l'économie sociale (CES)
- Citoyenneté jeunesse (CJ)
- Coalition québécoise sur la problématique du poids
- Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec
- Collectif citoyen
- Collectif des entreprises d'insertion du Québec
- Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Comité régional de coordination de la démarche COSMOSS
- Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- Commission scolaire des Découvreurs
- Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
- Corporation Secondaire en spectacle
- Déclic
- École du milieu à Lévis
- Environnement jeunesse (EJ) – Plan d'électrification et de changements climatiques
- Environnement jeunesse – Plan pour la jeunesse
- Espace K théâtre
- Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)
- Fédération des cégeps
- Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

- Fédération québécoise des municipalités
- Fondation Chagnon
- Fondation Monique-Fitz-Back
- Force jeunesse (FJ)
- Frédérick L. Philippe, Ph. D – professeur agrégé (psychologie)
- Fusion jeunesse
- Geoffroy Boucher
- Idée éducation entrepreneuriale
- Institut du nouveau monde
- Intégration jeunesse du Québec
- JA Québec – les programmes éducatifs
- Jeunes musiciens du monde
- Kevin Martinez Sepulveda – étudiant en coopération internationale
- Maison des jeunes de Saint-Pascal
- Maison des jeunes La Barak de Mascouche
- Maison d’hébergement pour elles des deux vallées
- Mouvement jeunes et santé mentale
- Observatoire jeunesse d’Oxfam-Québec (OJOQ)
- OSEntreprendre
- Oxy-Jeunes
- Partenaires 12-18
- Place aux jeunes en région (PAJR)
- Place des arts
- Projet d’éducation entrepreneuriale au collège
- Regroupement des auberges du cœur du Québec
- Regroupement des maisons des jeunes (RMJQ)
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec – stratégie jeunesse municipale
- Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec
- Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec
- Réseau intercollégial des activités socioculturelles
- Réseau québécois pour la réussite éducative
- Réseau communautaire de santé et de services sociaux
- Union des municipalités du Québec
- Union étudiante du Québec (UEQ)
- Université du Québec
- Youth Employment Services

- 
- Déclaration commune sur le renouvellement de la Stratégie jeunesse (FECQ, CJ, Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec, UEQ, CES, FJ, OJOQ, PAJR, EJ, FAÉCUM, L'apathie c'est plate, CADEUL, Fédération musicale étudiante du Québec, Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec, CSN comité national des jeunes, Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue, RMJQ, ROCAJQ et Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage)
 - Ville de Montréal



ANNEXE B

Listes des organismes qui ont participé aux consultations autonomes :

- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Fédération étudiante collégiale du Québec
- Motivaction jeunesse
- Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
- YMCA
- Alliance pour l'engagement jeunesse
- Citoyenneté jeunesse
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
- Sommet des jeunes noirs



ANNEXE C

Questionnaire en ligne :

Questions sociodémographiques

1. Avez-vous moins de 30 ans ?

- Oui
- Non

Axe Environnement

2. Quel objectif le gouvernement du Québec devrait-il prioriser en matière d'environnement pour les jeunes ? (Cochez un seul choix de réponse)

- Encourager les comportements écoresponsables
- Promouvoir le transport durable
- Valoriser l'utilisation des technologies vertes
- Favoriser le contact avec la nature
- Soutenir des projets d'éducation à l'environnement
- Autre : _____

Axe Culture

3. Quel objectif le gouvernement du Québec devrait-il prioriser en matière de culture pour les jeunes ? (Cochez un seul choix de réponse)

- Favoriser l'accès aux produits culturels québécois
- Promouvoir la langue française
- Soutenir la pratique d'activités culturelles
- Soutenir la relève artistique
- Promouvoir les métiers culturels
- Autre : _____



Axe Citoyenneté

4. Quel objectif le gouvernement du Québec devrait-il prioriser en matière de citoyenneté pour les jeunes ? (Cochez un seul choix de réponse)
- Encourager l'engagement civique
 - Multiplier les occasions d'engagement bénévole et volontaire
 - Favoriser le dialogue entre les générations
 - Favoriser le dialogue interculturel
 - Soutenir la formation à l'esprit critique
 - Autre : _____

Axe Santé

5. Quel objectif le gouvernement du Québec devrait-il prioriser en matière de santé pour les jeunes ? (Cochez un seul choix de réponse)
- Favoriser de bonnes habitudes alimentaires
 - Encourager un mode de vie physiquement actif
 - Agir sur les problèmes de santé mentale
 - Promouvoir des comportements sains et sécuritaires
 - Favoriser des relations interpersonnelles harmonieuses et des rapports égalitaires
 - Autre : _____

Axe Éducation

6. Quel objectif le gouvernement du Québec devrait-il prioriser en matière d'éducation pour les jeunes ? (Cochez un seul choix de réponse)
- Augmenter la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification
 - Soutenir l'accessibilité et la participation aux activités parascolaires
 - Favoriser l'accès aux services d'orientations scolaire et professionnelle
 - Valoriser les formations professionnelles et techniques
 - Encourager l'accès aux études supérieures
 - Autre : _____



Axe Emploi

7. Quel objectif le gouvernement du Québec devrait-il prioriser en matière d'emploi pour les jeunes ? (Cochez un seul choix de réponse)
- Intégrer sur le marché de l'emploi les jeunes en difficulté
 - Rendre plus équitable le traitement des jeunes dans les milieux du travail
 - Promouvoir la conciliation famille-travail-études
 - Favoriser la mobilité en région, au Canada et sur le plan international
 - Tirer parti des occasions d'emploi offertes dans toutes les régions du Québec
 - Autre : _____

Axe Entrepreneuriat et relève

8. Quel objectif le gouvernement du Québec devrait-il prioriser en matière d'entrepreneuriat pour les jeunes ? (Cochez un seul choix de réponse)
- Encourager la culture entrepreneuriale
 - Soutenir le démarrage d'entreprise par les jeunes
 - Faciliter la reprise d'entreprises, notamment pour les entreprises familiales
 - Soutenir les jeunes entrepreneurs et entrepreneuses agricoles
 - Faciliter l'accès des jeunes aux lieux décisionnels et préparer la relève
 - Autre : _____
9. Quelles actions devraient être prioritaires par le gouvernement du Québec en faveur des jeunes ?

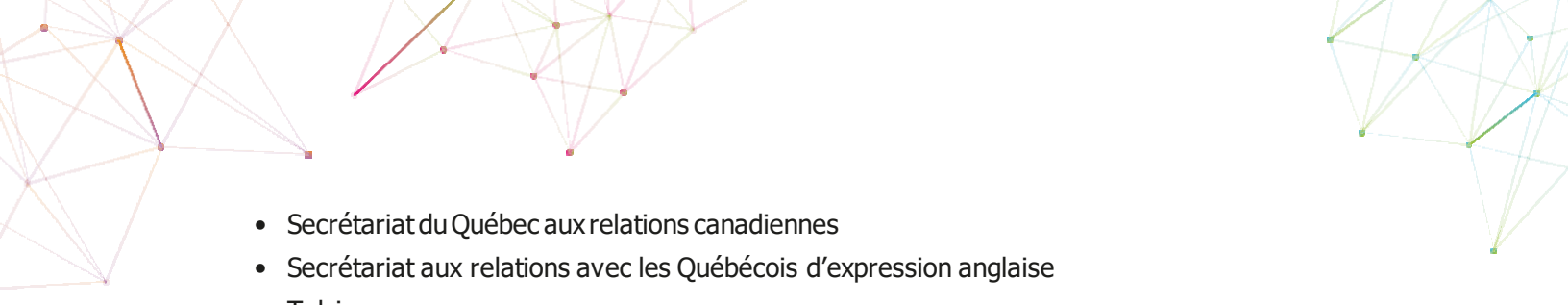


ANNEXE D

Liste des organisations représentées à la consultation nationale :

- Fusion jeunesse
- Academos
- Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo
- Association des bibliothèques publiques du Québec
- Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Centre d'expertise Marie-Vincent
- Chaire de recherche PhiloJeunes
- Chaire de recherche sur la jeunesse du Québec
- Chantier de l'économie sociale
- Citoyenneté jeunesse
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec
- Commission des jeunes élus et élues de l'Union des municipalités du Québec
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
- Conseil québécois du loisir
- Conseil québécois LGBT
- Corporation Secondaire en spectacle
- Défi OSEntreprendre
- Ensemble pour le respect de la diversité
- Fédération de la relève agricole du Québec
- Fédération des cégeps
- Fédération étudiante collégiale du Québec
- Fondation de l'entrepreneurship
- Fondation Épic (Capsana)
- Fondation Jean-Charles-Bonenfant
- Fondation Monique-Fitz-Back
- Force jeunesse
- Forces AVENIR
- Forum des jeunes de la fonction publique québécoise

- Institut du nouveau monde
- JEUNE – Entraî-Dons
- JEUNE – Carrefour jeunesse-emploi capitale nationale
- JEUNE – Fondateur de l'initiative Kartus
- Jeunes explorateurs d'un jour
- Jeunes musiciens du monde
- La Ruche
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Ministère de la Famille
- Ministère des Finances du Québec
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Offices jeunesse internationaux du Québec
- Place aux jeunes en région
- Printemps numérique
- Quebec Community Groups Network
- Regroupement des auberges du cœur du Québec
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
- Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
- Regroupement des maisons des jeunes du Québec
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
- Réseau communautaire de santé et de services sociaux
- Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec
- Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec
- Réseau des sports étudiants du Québec
- Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
- Réseau jeunesse de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador
- Secrétariat aux affaires autochtones
- Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques
- Secrétariat à la condition féminine
- Secrétariat du Conseil exécutif
- Sommet des jeunes noirs

- 
- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
 - Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise
 - Tel-jeunes
 - Union des étudiants du Québec
 - Université du Québec
 - YMCA du Québec
 - Y4Y Québec



ANNEXE E

Liste des objectifs proposés pour les sept axes :

- **Santé**
 - o Favoriser de bonnes habitudes alimentaires
 - o Encourager un mode de vie physiquement actif
 - o Agir sur les problèmes de santé mentale
 - o Promouvoir des comportements sains et sécuritaires
 - o Favoriser des relations interpersonnelles harmonieuses et des rapports égaux
- **Éducation**
 - o Augmenter la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification
 - o Soutenir l'accessibilité et la participation aux activités parascolaires
 - o Favoriser l'accès aux services d'orientations scolaire et professionnelle
 - o Valoriser les formations professionnelles et techniques
 - o Encourager l'accès aux études supérieures
- **Emploi**
 - o Intégrer sur le marché de l'emploi les jeunes en difficulté
 - o Rendre plus équitable le traitement des jeunes dans les milieux du travail
 - o Promouvoir la conciliation famille-travail-études
 - o Favoriser la mobilité en région, au Canada et sur le plan international
 - o Tirer parti des occasions d'emploi offertes dans toutes les régions du Québec



- **Entrepreneuriat**

- o Encourager la culture entrepreneuriale
- o Soutenir le démarrage d'entreprise par les jeunes
- o Faciliter la reprise d'entreprises, notamment pour les entreprises familiales
- o Soutenir les jeunes entrepreneurs et entrepreneuses agricoles
- o Faciliter l'accès des jeunes aux lieux décisionnels et préparer la relève

- **Citoyenneté**

- o Encourager l'engagement civique
- o Multiplier les occasions d'engagement bénévole et volontaire
- o Favoriser le dialogue entre les générations
- o Favoriser le dialogue interculturel
- o Soutenir la formation à l'esprit critique

- **Culture**

- o Favoriser l'accès aux produits culturels québécois
- o Promouvoir la langue française
- o Soutenir la pratique d'activités culturelles
- o Soutenir la relève artistique
- o Promouvoir les métiers culturels

- **Environnement**

- o Encourager les comportements écoresponsables
- o Promouvoir le transport durable
- o Valoriser l'utilisation des technologies vertes
- o Favoriser le contact avec la nature
- o Soutenir des projets d'éducation à l'environnement

*Secrétariat
à la jeunesse*

Québec 